

Crise au Mali

ALGER DÉMENT LES ALLÉGATIONS FAISANT PART D'UNE INITIATIVE

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7797– LUNDI 22 JANVIER 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Absentéisme et retards des enseignants

LE TEMPS AUX SANCTIONS

Page 4

3e SOMMET DU G77 + CHINE

L'EMPREINTE ALGÉRIENNE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier, lors du troisième sommet du Sud du G77+ Chine, à Kampala (Ouganda), l'engagement total et sans réserve de l'Algérie envers le peuple palestinien pour la création d'un Etat indépendant avec El-Qods comme capitale. Il a mis l'accent, à cette occasion, sur l'importance de la coopération Sud-Sud, tout en insistant sur l'impératif de réformer le système des Nations unies.

Page 3



PARTENARIAT

Des hommes d'affaires américains à Alger

Page 2

COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Le curseur de l'impérialisme américain

Page 7

DÉCEVANTS ET AMORPHES

Les Verts ont-ils perdu leur âme ?

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

PARTENARIAT ENTRE L'ALGÉRIE ET LES ETATS-UNIS

Une vingtaine d'hommes d'affaires américains à Alger

Une délégation d'une vingtaine d'hommes d'affaires américains est arrivée hier, à Alger, pour explorer de potentielles opportunités de partenariat économique et commercial et pour finaliser la signature de contrats.

Encouragés par la nouvelle loi sur l'investissement et la loi sur les hydrocarbures en Algérie, 26 hommes d'affaires, dont certains font partie des géants pétroliers américains, tels qu'Occidental Petroleum Corporation (Oxy) et Chevron, seraient sur le point de conclure des accords avec la Sonatrach, la compagnie nationale algérienne des hydrocarbures. C'est ce qu'a déclaré Smaïl Chikhoune, président du Conseil d'affaires algéro-américain, lors de son intervention, hier, sur les ondes de la Radio nationale.

Selon le même responsable, la visite de la délégation américaine est perçue comme un indicateur positif quant à l'attractivité du climat des affaires en Algérie. La délégation est composée principalement d'acteurs du secteur de l'énergie, mais elle inclut également des représentants du domaine des travaux publics, notamment dans les secteurs du chemin de fer et des ouvrages d'art, a-t-il ajouté. « Durant les trois prochains jours, des discussions auront lieu avec plusieurs institutions et acteurs économiques algériens, dont le ministère de l'Industrie, l'Agence algérienne pour la promotion de l'investissement (AAPI), le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), la Sonatrach, la Sonelgaz, Alnaft et Madar Holding, parmi d'autres », a-t-il indiqué.

Répondant à l'appel du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, incitant les partenaires américains à investir dans le secteur minier, la délégation américaine est consciente de l'exigence algérienne de transfert de savoir-faire à travers la formation. En effet, « la partie américaine ne peut qu'être intéressée par le secteur minier mais, de notre côté, nous exigeons d'intégrer la formation et aussi de produire certaines pièces nécessaires aux forages et autres services dans l'exploration (…) Cela intéresserait vu que l'Algérie peut être un portail vers l'Afrique et le Moyen-Orient via les différentes zones de libre-échange », a-t-il fait savoir.



Le marché algérien de plus en plus attractif.

M. Chikhoune a, d'autre part, annoncé l'arrivée, à la fin du mois de février prochain, d'une délégation composée d'opérateurs américains dans l'agriculture qui souhaitent investir notamment dans le domaine des céréales, de l'arboriculture et dans d'autres produits agricoles pour de larges productions.

En mai 2023, Oxy avait conclu un contrat de partage de production avec la Sonatrach et d'autres participations directes partenaires régissant les 18 champs des blocs 404A et 208 pour une durée de 25 ans. L'accord renouvelle et approfondit le partenariat avec la Sonatrach.

Dans ce cadre, un accord d'un montant de 4 milliards de dollars avait été signé entre Sonatrach et l'italien Eni, le français Total et les Américains d'Occidental Petroleum (Oxy). Ce contrat d'exploitation d'hydrocarbures porte sur deux blocs, le 404 et le 208, dans le périmètre de Berkine, situé à 300 km au sud-est de Hassi Messaoud.

Pour rappel, le président du comité directeur d'Alnaft, Mourad Beldjehem, avait indiqué, en novembre dernier, en marge du Napec, que l'Algérie avait conclu six nouveaux contrats d'hydrocarbures dans le cadre de la loi 19-13. Par la même occasion, il avait fait état du report du lancement d'un nouvel appel d'offres jusqu'à 2024 compte tenu du contexte mondial. Le même responsable avait souligné que « des négociations directes avec des compagnies majeures sont en très bonne voie, et nous entendons par bonne voie des opportunités et des projets de partenariat ». Interrogé sur l'exploitation du gaz de schiste, M. Beldjehem a indiqué que l'Algérie compte des réserves colossales et qu'elle se doit de développer toutes les ressources. Il a étayé ses propos en affirmant que tous les experts sont unanimes sur le fait que le monde a encore besoin de l'énergie fossile.

Meriem D.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MÉDÉA

Journée d'information sur la LF 2024

DANS le but de faire connaître les nouvelles dispositions contenues dans la loi de finances (LF) 2024, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Titteri (Médéa) a organisé, en collaboration avec la direction des impôts, la direction du commerce et de la promotion des exportations et la direction régionale des douanes, une journée d'information à laquelle ont pris part des opérateurs économiques, des experts-comptables, des comptables et des responsables d'établissements publics.

Animée par un expert du domaine financier, la journée a permis aux présents de suivre des développements sur les nouveautés introduites en matière de prévisions budgétaires pluriannuelles tenant compte des évolutions de l'économie nationale, du contexte international et de la croissance de l'économie mondiale et des prix du baril de pétrole.

Selon les explications de l'expert, la nouvelle LF a été élaborée sur la base de l'évolution de certains indicateurs macroéconomiques qui ont été utilisés pour les besoins du cadrage budgétaire, dont le PIB (produit intérieur brut), les soldes de la balance des paiements et de la balance commerciale, ainsi que le taux d'inflation par rapport à l'année de référence post-Covid.

Il a été révélé que les réserves de change de l'Algérie s'élèvent à environ 75 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2023, alors que les prévisions de recettes budgétaires à la clôture de l'année 2024 connaîtront une évolution positive, dopées par la fiscalité pétrolière et la fiscalité ordinaire.

En outre, la LF 2024 a adopté plusieurs axes tendant à lutter contre certaines pratiques illicites, notamment la fraude et l'évasion fiscales, mais a aussi permis l'élargissement de l'assiette fiscale par l'inclusion de nouveaux contribuables, l'introduction de nouvelles facilitations fiscales, l'harmonisation des procédures pour la préservation du pouvoir d'achat du citoyen et la numérisation des services financiers.

A cela s'ajoutent des mesures d'encouragement à l'investissement par la suppression de la TAP (taxe sur activité professionnelle) dans le but évident de rendre l'économie nationale plus attractive et d'attirer les investissements directs étrangers (IDE). Par ailleurs, la TAP, qui était source de recettes pour les collectivités locales, a été remplacée par une taxe locale affectant principalement le transport des hydrocarbures par canalisations et les activités minières.

La LF a également prévu une imposition en matière d'efficacité énergétique mais dont sont exonérées les entreprises exportatrices comme mesure de soutien à leur compétitivité à l'international, est-il précisé.

Nabil B.

ARKAB LES A PRÉSENTÉES À LA SOCIÉTÉ ALLEMANDE NEUMAN & ESSER

Les opportunités d'affaires dans le secteur de l'énergie

LE MINISTRE de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a tenu une réunion au siège de son département ministériel avec une délégation de la société allemande Neuman & Esser, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Cette rencontre a réuni des représentants du ministère, de la société nationale des hydrocarbures Sonatrach, de Sonelgaz et de l'entreprise allemande, afin de discuter des opportunités d'affaires et d'investissement dans le domaine des équipements pour l'industrie gazière, pétrolière et pétrochimique, ainsi que des solutions technologiques et du développement de l'hydrogène, a fait savoir le même communiqué.

Les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant aux relations solides qui existent déjà entre les entreprises algériennes et les entreprises allemandes dans le secteur de l'énergie et des mines, a ajouté la même source.

Lors de cette rencontre, le ministre de l'Energie et des Mines a mis en exergue l'importance de la coopération et du partenariat entre les entreprises algériennes et allemandes avant de faire la promotion de son secteur. Il a présenté les nombreuses opportunités d'investissement et de partenariat offert par le secteur énergétique et minier en Algérie, mettant en avant l'échange d'expériences, le transfert de connaissances et de technologies modernes, l'amélioration du contenu local et l'établissement de partenariats mutuellement bénéfiques pour les deux parties, a rapporté le même communiqué.

De son côté, les responsables de la délégation allemande ont exprimé « un vif intérêt du groupe Neuman & Esser dans la création et l'identification de projets concrets de coopération ». Cette volonté de partenariat est renforcée, selon le département ministériel de Mohamed Arkab, par un climat d'investissement favorable et la confiance déjà établie avec les entreprises du secteur énergétique et minier.

M. D.

TEBBOUNE L'A ASSURÉ AU 3E SOMMET DU SUD DU G77 + CHINE

Soutien inébranlable à la cause palestinienne

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réitéré hier, lors du troisième sommet du Sud du G77+ Chine, à Kampala (Ouganda), l'engagement total et sans réserve de l'Algérie envers le peuple palestinien pour la création d'un Etat indépendant avec El-Qods comme capitale.

Il a également profité de l'occasion pour mettre une nouvelle fois en lumière les violations flagrantes du droit international humanitaire dans les territoires palestiniens occupés, qui resteront « un signe d'infamie dans la conscience de l'humanité », tout en insistant sur l'impératif de réformer le système des Nations unies.

Dans une allocution lue en son nom par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, le président de la République a souligné le lien étroit entre le droit au développement et le droit des peuples à l'autodétermination, conformément aux principes du droit aux résolutions de la légalité internationale. Des principes que le Groupe des pays du Sud a toujours défendus.

S'agissant de la question du Sahara occidental, M. Tebboune a réaffirmé le soutien de l'Algérie aux efforts du secrétaire général des Nations unies et de son envoyé personnel pour un règlement juste de ce dossier, à travers l'organisation d'un référendum libre et équitable garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination.

Il a, dans ce contexte, insisté sur la nécessité de la réforme du système des Nations unies afin de le rendre plus représentatif et à même de répondre aux aspirations et aux priorités des pays du Sud, outre de conférer davantage d'efficacité à son travail pour renforcer le multilatéralisme et relever les défis de développement. Le discours du président Tebboune a mis en exergue l'engagement continu de l'Algérie en faveur de la justice internationale, de la résolution des conflits régionaux et de la promotion du développement équitable à l'échelle mondiale.

Par ailleurs, le chef de l'Etat a appelé à une réforme globale du système économique et financier mondial pour le rendre plus équitable et plus équilibré, et corriger les dysfonctionnements résultant de la domination des pays riches sur les mécanismes de prise de décision politique, économique et financière. Cette domination a « affaibli les capacités des pays du Sud, qui continuent de souffrir de marginalisation, de dépendance et d'incapacité à réduire l'écart de développement ».

L'Algérie a plaidé en faveur de cette réforme depuis les années 1970, dans le cadre d'une vision clairvoyante et ambitieuse à même d'asseoir les règles d'un nouveau système économique international qui consacre efficacement le principe de l'indépendance économique des pays en développement en tant que complément essentiel à leur indépendance politique.

Le chef de l'Etat a expliqué que le financement du développement dans les pays du Sud est un défi majeur en raison de plusieurs facteurs, tels que la faiblesse des flux financiers, l'aggravation de la dette extérieure et les conditions imposées qui compromettent les réformes structurelles et le développement socio-économique. Il a appelé à l'exploration des mécanismes pour alléger le fardeau de la dette, voire l'annuler ou la restructurer, ainsi que la suspension des services de la dette pour les pays les moins développés.



Larbaoui lisant l'allocution du Président Tebboune.

NÉCESSITÉ D'UNE COOPÉRATION SUD-SUD

Le président Tebboune a mis l'accent sur l'importance de la coopération Sud-Sud pour renforcer le flux commercial, les investissements et les mécanismes d'intégration économique, tout en estimant que la contribution des pays en développement au commerce mondial et aux investissements internationaux reste faible par rapport à leurs capacités.

En ce qui concerne la hausse et la fluctuation des prix des produits de base sur les marchés internationaux, Abdelmadjid Tebboune a appelé à une nouvelle approche axée sur l'intensification des échanges et l'accès aux mécanismes et cadres efficaces dans les pays du Sud. Cela passerait par la promotion de l'investissement dans les projets d'infrastructures, l'amélioration du financement, la transition technologique et la compétitivité, ainsi que par l'amélioration de l'environnement international de l'investissement selon les principes du développement durable, de la transparence et de la justice.

Pour M. Tebboune, il est essentiel de renforcer la coordination et l'action commune au sein du groupe pour préserver son unité de négociation au sein des organisations internationales. Il a souligné que cette coordination doit se faire de manière à garantir la préservation des intérêts des pays du Sud, notamment en ce qui concerne la souveraineté, en privilégiant les solutions consensuelles dans le cadre du multilatéralisme.

Dans ce contexte, le président de la République a insisté sur l'importance de lancer des initiatives ciblées pour faire avancer le plan de développement durable pour l'année 2030 et ses objectifs, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud, indispensable pour la réalisation des aspirations communes des pays en développement.

Il a, en outre, précisé que ces démarches, qui doivent être concrétisées, viennent en réponse à un contexte international mouvant et ambigu, caractérisé par des divisions, une polarisation accrue et des défis résultant d'une succession de chocs ayant impacté les pays du Sud, provoquant une exacerbation des crises et une aggravation du fossé entre ces pays et ceux du Nord.

LE DÉFI DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le président de la République a signalé, par ailleurs, l'importance d'une approche commune pour faire face aux changements climatiques, appelant à la mobilisation des ressources nécessaires pour une transition énergétique fluide afin de renforcer la résilience face aux défis environnementaux. Il a également évoqué la nécessité de la justice climatique et de la responsabilité historique des économies avancées vis-à-vis de cette crise.

L'Algérie accueillera le 7e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz en mars prochain. L'objectif est de renforcer les droits souverains des pays sur leurs ressources, de promouvoir le gaz naturel dans le mix énergétique et d'optimiser l'efficacité environnementale de l'industrie du gaz naturel. Cette démarche vise à faciliter une transition équitable, inclusive et réaliste vers une économie à faible émission de carbone.

Mohamed Mecelti

CRISE AU MALI

Alger dément les allégations faisant part d'une initiative

L'ALGÉRIE A démenti formellement des allégations «dénuées de tout fondement», relayées par un prétendu site de l'Alliance des Etats du Sahel et faisant part d'une initiative algérienne sur la résolution de la crise au Mali, à l'occasion du sommet du Mouvement des pays non-alignés (MNA) se tenant à Kampala. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

« Un prétendu site de l'Alliance des Etats du Sahel a relayé des allégations dénuées de tout fondement attribuant de manière mensongère à l'Algérie une initiative sur le Mali à l'occasion du Sommet des pays non-alignés se tenant à Kampala », lit-on dans le communiqué.

« Selon ce site, l'Algérie aurait introduit dans le document final du Sommet des dispositions se rapportant à l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger », ajoute le texte.

A ce titre, le ministère note que « la délégation algérienne dément formellement avoir pris une telle initiative. Tout ce que le document final de Kampala comprend comme langage à propos de la crise malienne a été adopté depuis la réunion ministérielle de Bakou » du Mouvement des pays non-alignés. « Ce langage appartient en propre au Mouvement des non-alignés et l'Algérie n'est intervenue à aucun moment dans sa formulation », a conclu le communiqué.

Pour rappel, il s'agit du troisième démenti de l'Algérie, en quelques mois, rejetant les fausses informations diffusées par certaines parties maliennes. Ces allégations sont considérées comme une tentative délibérée de perturber les relations entre l'Algérie et le Mali, notent les observateurs. Ces derniers accusent directement le Maroc de fomenter ces fake-news, en ciblant les efforts diplomatiques de l'Algérie dans la recherche d'une solution pacifique à la crise malienne. Depuis plusieurs années, Rabat a lancé des actions de déstabilisation de tout le Sahel, grâce à des appuis financiers d'entités étrangères et des organisations terroristes et de contrebande transfrontalières.

Alger a souligné à maintes reprises son attachement à l'intégrité territoriale, à la souveraineté, et à l'unité nationale du Mali. L'Algérie a plaidé en faveur d'une approche pacifique pour garantir la paix, la sécurité, et la stabilité durable au Mali.

Hachemi B.

SERVICES D'URGENCES

L'activation de la numérisation imminente

LA NUMÉRISATION des services d'urgence médicaux sera incessamment activée à travers la mise en place d'une banque de données nationale hébergeant tous les dossiers électroniques des patients. C'est ce qu'a déclaré, hier, Zohir Khaldi, conseiller au ministère de la Santé.

La numérisation des services d'urgence faciliterait le processus de prise en charge des patients en temps réel, tout en sauvegardant toutes les données, a ajouté M. Khaldi, précisant que cette opération est en cours de finalisation et a nécessité l'implication de différents intervenants du secteur. Il a souligné que les mécanismes de l'accès au dossier électronique du patient est une procédure qui a été codifiée dans le cadre des mécanismes de la loi de la santé 18-11.

Il a évoqué, sur les ondes de la Radio nationale, la numérisation de tous les mécanismes de gestion pour suivre le parcours des patients à travers les différentes structures de santé, expliquant que «tous ces processus sont disponibles au niveau de notre département ministériel» et qu'il existe déjà une importante base de données.

Il affirme à ce sujet que «nous travaillons à numériser le secteur de la santé afin de faciliter le processus d'accès des citoyens aux services de santé, que ce soit au niveau d'urgences médicales, d'examens spécialisés ou de soins hospitaliers».

Il a ajouté qu'une administration digitalisée contribue à garantir le développement du système sanitaire, du fait qu'elle facilite le traitement des dossiers des patients, optimise la performance des staffs médicaux et assure les conditions de confort et de prise en charge optimale de la santé des citoyens. Khalidi a tenu à souligner que les mesures prises pour atteindre les objectifs de la politique nationale de santé publique produiront un système de santé plus efficace. Mettant en avant les indicateurs positifs de l'Algérie dans le domaine de la santé, il a souligné leurs cohérences avec les indicateurs mondiaux. En outre, il a mis l'accent sur les efforts déployés par le département de la santé visant à incarner le principe d'une véritable approche une gestion moderne conformément aux normes internationales à travers. Cette approche moderne valorise le capital humain, développe de nouvelles structures et applique des principes de bonne gouvernance dans le secteur de la santé. «Nous affirmons que la gestion hospitalière actuelle repose sur un modèle pertinent et scientifique», a-t-il poursuivit ajoutant que ce modèle s'appuie sur des mécanismes performants mis à disposition des hôpitaux et sur le recrutement de gestionnaires diplômés des plus grandes écoles et instituts spécialisés dans le domaine. Ainsi il estime que toutes les stratégies actuellement mises en œuvre servent les citoyens de manière complète, équitable et globale dans toutes les régions du pays. Ceci en fournissant des services à travers des structures de santé modernes qui ont été achevées et d'autres en cours d'achèvement, jusqu'à l'incarnation d'une carte sanitaire qui prendra soin des citoyens et leur permettra de recevoir tous types de soins.

S. B.

ABSENTÉISME ET RETARDS DES ENSEIGNANTS

Le temps des sanctions

Face à une recrudescence des absences injustifiées, des retards et du relâchement parmi les enseignants et autres fonctionnaires des établissements scolaires, des mesures dissuasives ont été prises par les directions de l'éducation nationale dans plusieurs wilayas.

Ces mesures ont été prises en vue d'endiguer ce phénomène de négligence au sein des établissements scolaires et d'imposer à nouveau la discipline générale en vue d'assurer le bon fonctionnement pour l'année scolaire en cours, ont indiqué les directions de l'éducation. Après avoir constaté de nombreux cas d'indiscipline parmi les travailleurs, notamment les enseignants, les administrateurs et les ouvriers, pendant les heures officielles de travail, plusieurs directions de l'éducation ont publié une instruction, datée du 14 janvier, exhortant les chefs d'établissements sur la nécessité de faire preuve de diligence personnelle dans le respect de la mise en œuvre de cinq mesures visant à dissuader ces pratiques qui nuisent au bon fonctionnement de leurs établissements.

A cet égard, les directions de l'éducation ont exhorté leurs services compétents, notamment les inspecteurs de l'administration des écoles primaires et les directeurs des établissements d'enseignement, à veiller à ce que la première procédure soit mise en œuvre, à savoir celle du respect de la période légale de travail. Il est souligné que toute absence est considérée comme une période de travail non rémunérée qui donne lieu à une retenue sur salaire correspondant à la période d'absence, en application des dispositions de l'arrêté n° 03/97 du 11 janvier 1997, ainsi que du décret exécutif n° 59 /97 du 9 mars 1997.



Imposer à nouveau la discipline générale.

Les mêmes directions ont également demandé à leurs services compétents de veiller à instaurer le respect et le suivi des retards pour rejoindre les postes ainsi que les sorties avant la fin des horaires officielles de travail, et ce conformément aux dispositions de l'arrêté 03/06 du 5 juillet 2006, qui comprend le statut particulier de la fonction publique.

L'arrêté en question stipule que les chefs d'établissements sont tenus d'imposer des sanctions disciplinaires aux travailleurs qui tardent à rejoindre leurs postes respectifs ou qui les abandonnent, avec des ponctions sur le salaire mensuel et sur la prime de productivité après avoir cumulé les périodes d'absence.

Concernant la troisième mesure, les directions de l'éducation ont souligné que tous leurs services internes et externes sont tenus de signaler les cas de négligence ou d'abandon de poste, après avoir informé les concernés, en tenant compte du délai légal, en exécution du décret exécutif n° 321/ 17 du 12 novembre 2017, précisant les modalités de licenciement du salarié pour négligence dans son poste.

Les mêmes services ont souligné l'importance de mettre en œuvre la quatrième mesure. Elle concerne la mise en place de procédures appropriées pour contrôler le phénomène des retards et des absences injustifiées.

Pour les absences justifiées résultant d'un arrêt maladie, elles seront adressées au service de gestion des dépenses des personnels des directions de l'éducation, le mois suivant, soit avant le 10 de chaque mois.

En outre, les directions ont indiqué que les chefs du département de gestion des dépenses du personnel sont tenus de procéder à l'exécution de cet arrêté, c'est-à-dire la «retenue sur le salaire», le mois suivant, après l'envoi des arrêtés, et sans retard. Toujours concernant les absences justifiées, les services concernés sont prévenus que si un salarié est mis en arrêt maladie, les services de la Caisse nationale de sécurité sociale doivent être contactés afin de procéder à l'examen de la personne concernée.

Dans le même contexte, les directions de l'éducation ont souligné la nécessité de s'attaquer au laxisme pour parvenir à le contrôler, en veillant à la mise en œuvre de trois directives complémentaires aux procédures précédentes.

L'obligation pour les employés de signer la feuille de présence quotidienne ou d'utiliser le dispositif électronique d'empreintes digitales. Il sera également procédé au recours aux autorisations d'absence et autorisations de sortie dans les limites permises par la loi. Enfin, l'obligation d'informer l'administration de ces cas pour lui permettre de prendre les mesures nécessaires dans les limites de ce qui est prévu par la loi.

Lynda Louifi

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Des centres de données pour les universités

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé hier la généralisation des centres de données modernes à tous les établissements universitaires dans le cadre du nouveau processus de modernisation de son secteur.

Lors de sa visite au centre de données et d'informatique de l'université Dr Moulay-Tahar de Saïda, le ministre a salué les avancées de cette infrastructure comme étant «sans équivalent dans les établissements universitaires à l'échelle nationale».

M. Baddari a salué les progrès remarquables réalisés par cette université dans la numérisation, mettant en avant son centre de données informatiques moderne, conforme aux normes internationales, équipé de matériels open hardware et de logiciels open source, jetant ainsi les bases d'une ère novatrice.

Cette avancée permettra de développer de nouveaux projets de numérisation et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour les enseignants, les chercheurs et les étudiants dans divers domaines, notamment l'intelligence artificielle, selon le ministre. Le centre dispose également de 14 appareils à haut débit, 17 serveurs et de deux commutateurs, des équipements stratégiques qui renforcent considérablement la communication numérique au sein de l'université. Cette infrastructure de pointe devient ainsi «le moteur de développement, favorisant la collaboration et l'échange d'idées au sein de l'établissement».

Le ministre a souligné que l'université algérienne se prépare en 2024 à s'orienter vers l'université moderne de 4e génération dans des délais très brefs.

Par ailleurs, M. Baddari a inauguré une bibliothèque centrale à l'université de Saïda, dotée de divers ouvrages et références dans toutes les spécialités universitaires, avant d'inspecter le centre d'archives numériques, qui a enregistré l'opération de numérisation et de stockage de 5 850 dossiers d'étudiants universitaires pour les années allant de 2020 à 2023.

Ce centre numérique permet la réception de tous les documents universitaires et leur enregistrement pour faciliter l'opération de mémorisation et de récupération rapide. M. Baddari a aussi visité le Centre de développement de l'entrepreneuriat et l'incubateur au campus universitaire, et a suivi un exposé sur les efforts de l'université dans la création de start-up contribuant au soutien de l'économie et au développement local.

A l'issue de sa visite, il a annoncé que l'université Saïda, qui s'est dotée de nombreuses nouvelles structures, sera reconvertie en pôle universitaire par excellence. Ce nouveau statut lui permettra d'accueillir des étudiants des wilayas d'El-Bayadh et de Naâma.

Il convient de rappeler que M. Baddari a récemment affirmé que tous les services et infrastructures universitaires seront entièrement numérisés d'ici à la fin de l'année 2024.

Il a expliqué que l'objectif à travers cette transformation numérique est de fournir les conditions propices aux étudiants, notamment en utilisant l'intelligence artificielle dans les différents services offerts par ces structures.

Sihem Bounabi

DIPLOMATIE

La figure des «grands négociateurs» va disparaître

Diplomates de tous les pays, lisez-le ! Tel pourrait être, inspirée de la tirade du vieux slogan politique, une recommandation de lecture que ferait tout bibliomane en achevant de parcourir cette moisson de 416 pages. En librairie à l'aube d'une année 2024 marquée, à l'instar de la précédente, par un recul de la diplomatie sur le front des désordres du monde, «Grands diplomates» vient à point nommé pour contribuer en le cultivant au débat en cours sur le métier de la négociation et de la conduite de la vie internationale.

«Grands diplomates» est une galerie de portraits biographiques de ''diplomates d'envergure qui ont changé le monde'', precise l'éditeur en quatrième de couverture avec un accent destiné à capter le regard des lecteurs. Historien français, expert en livres anciens et ex chargé de mission aux Archives diplomatiques françaises, Benoît Yvert, aujourd'hui directeur aux éditions du Perrin, a demandé à Hubert Vedrine de diriger un livre collectif sur les diplomates. De Jules Mazarin (1602-1661) au russe Sergueï Lavrov en passant par Talleyrand, Metternich, Bismarck, Zhou Enlai et des ''MAE'' russes et américains dont Kissinger et Chevardnadze, le livre portraiture vingt ''maîtres des relations internationales''.

Voyage dans quatre siècles et un 24 ans de la vie internationale, «Grands diplomates» offre un ''panorama d'envergure'' de l'histoire des relations internationales : de la ''suprématie européenne'' (XVIIe-XXe siècle) avec ses Lumières et ses ombres coloniaux jusqu'au multilatéralisme actuel en passant par les deux guerres mondiales, la guerre froide et l'entrée dans une ''nouvelle ère de turbulences'' incarnée par le 11 septembre 2001. Pour dresser cette galerie de décideurs qui, à ses yeux, ont laissé une empreinte dans l'histoire de la diplomatie, l'ancien chef du Quai d'Orsay durant la cohabitation Chirac-Jospin (1997-2002) s'est appuyé sur vingt portraitistes. Ambassadeurs, historiens ou journalistes, ils sont des familiers de la vie internationale et des observateurs attentifs des trajectoires des négociateurs choisis.

Énarque, diplômé de Science Po et licencié d'histoire, Hubert Vedrine, 77 ans, a été, tour à tour, conseiller diplomatique, porte-parole et secrétaire général de l'Élysée durant le premier septennat de François Mitterrand, puis chef de la diplomatie française entre 1997 et 2002. Auteur d'une vingtaine de livres sur la diplomatie et la géopolitique, il dirige, cette fois-ci, un livre collectif qui s'inscrit en complément et dans le prolongement de «Diplomacy», le livre publié en 1994 par Henry Kissinger. Salué par la critique comme un ouvrage de référence vendu à des millions d'exemplaires, le volumineux opus de l'ancien conseiller à la Sécurité nationale et ancien secrétaire d'État sous Richard Nixon et Gérald Ford constitue une synthèse très fouillée sur l'histoire mondiale de la diplomatie des origines à nos jours.

Au-delà de la galerie des vingt portraits qui dessine une somme de temps forts de plus de quatre siècles à l'épreuve de la diplomatie et de la négociation bilatérale et multilatérale, «Grands diplomates» vaut surtout par la préface et la postface signées par Hubert Vedrine. Deux longs textes qui remettent en perspective les actions des vingt diplomates et, à travers eux, soulignent les évolutions de la diplomatie dans sa traversée des siècles. Promotion du livre oblige, l'ancien patron du Quai d'Orsay a multiplié les interviews avec les médias français et étrangers. Débat prévisible sous l'effet de la sortie du livre, son interview au «Figaro Magazine» a souligné une tendance lourde que Vedrine n'en finit pas de rappeler dans ses réflexions académiques depuis son départ du Quai d'Orsay : le «métier de diplomate a changé», dit-il sur un ton tranché.



L'ancien ministre des AE français, Hubert Vedrine.

«Aujourd'hui, fait-il remarquer, il y a en permanence des négociations dans tous les domaines et dans toutes les configurations». Mais, s'empresse-t-il de préciser, «la figure des +grands négociateurs+» à l'image des vingt grands diplomates portraiturés «va sans doute disparaître». Pourquoi cette éclipse des négociateurs de la trempe de ceux, médiatiques, qui ont marqué la vie internationale ? Réponse du communicant et diplomate à l'Élysée et au Quai d'Orsay entre 1981 et 2002 : «les conditions d'exercice de la politique en général et la diplomatie en particulier ont été radicalement bouleversées» sous les effets «du manque de temps, de maturation, de sang froid» et de la «pression fébrile». S'il change, l'exercice diplomatique ne va pas être pour autant soldé. Pour Hubert Vedrine, «la diplomatie reste un métier à part entière». Et l'ex ministre d'exprimer une conviction à la lumière de sa longue expérience et de son vécu au rang de la communauté diplomatique française et étrangère : «il ne suffit pas d'être un spécialiste de l'intelligence artificielle par exemple pour être un bon négociateur sur le sujet». Hubert Vedrine ouvre une parenthèse pour préciser que l'équipe éditoriale qui a présidé à la rédaction du livre a «hésité entre +grands diplomates+ et +grands négociateurs+» pour trancher le titre.

LE MÉTIER DE DIPLOMATE FACE AUX BOULEVERSEMENTS

Aux quatre coins du monde des ministères des Affaires étrangères aux instituts académiques dédiés aux études diplomatiques —, cela fait une bonne vingtaine d'années sinon plus que ça débat tous azimuts sur les mutations de la diplomatie. La mondialisation, le regain de multilatéralisme, la poussée irrésistible des ONG, le lobbying tenace des opinions publiques, les conflits de tous acabits et les crises à répétition ont mis sous pression la diplomatie et ceux qui l'exercent où qu'ils se trouvent.

Interrogé sur les évolutions récentes du métier de diplomate, Hubert Vedrine va plus loin que le mot employé par le journaliste. «Plus que d'évolutions», le métier fait face à «un vrai bouleversement». Facteurs parmi d'autres qui agissent profondément sur le métier, la mondialisation économique, la communication, les sommets nombreux et à répétition, les réseaux. Se voulant plus pédagogique dans son argumentaire, l'ancien diplomate distingue entre «le diplomate bilatéral, qui représente son pays, et le négociateur qui est souvent, mais pas toujours, un diplomate de métier». Le négociateur, fait-il remarquer à grand trait, «doit avoir comme toujours une idée claire de ce qu'il veut obtenir, des concessions qu'il est prêt à faire — en fonction des directives reçues — de la réaction future de l'opinion», doit «savoir systématiquement ce que veut obtenir la partie adverse et quelle est sa marge de manœuvre».

Changement notable parmi d'autres, «ce rôle de négociateur a longtemps été tenu par le ministre des Affaires étrangères où quelques personnes seulement. Ce n'est plus aussi simple». Hubert Vedrine s'y attarde dans sa postface en guise de conclusion. «(…) Le rôle du ministre des Affaires étrangères s'est amenuisé au fur et à mesure de l'injonction à la transparence et de la pression des opinions publiques. Le risque est que les leaders deviennent des followers». Et Hubert Vedrine de se faire plus explicite en convoquant un épisode de son vécu comme chef de la diplomatie française. «Lorsque j'étais à la tête du quai d'Orsay, j'avais l'ambition que celui-ci soit la +tour de contrôle+ des relations internationales du pays et j'avais établi pour cela un lien régulier avec les autres ministères. Nous avons intérêt à avoir un ministre des Affaires étrangères fort qui maintienne la cohérence entre les diverses négociations. Un organisme spécialisé à Matignon qui donne les instructions à la Représentation permanente auprès de l'Union européenne pour qu'au moins à ce niveau la, la politique française soit claire».

Le métier de diplomatie à l'épreuve de ce premier quart du XXIe siècle n'est plus le même que celui exercé durant l'ère classique ou ''l'âge westphalien'', période dite des États-nations et marquée par les relations d'État à État. Aujourd'hui, observe Hubert Vedrine, les acteurs à l'œuvre sur la scène diplomatique internationale «sont trop nombreux» et l'époque «n'est plus westphalienne». Et l'ancien ministre de rappeler ce qu'il avait déjà dit différemment à l'aube des années après la publication de «Face à l hyperpuissance» (Fayard 2003) et «Multilatéralisme : une réforme possible» (Fondation Jean Jaurès 2004). «Les démocraties sont devenues des régimes d'opinion gouvernés pas des dirigeants qui courent dans tous les sens pour essayer de suivre les mouvements dominants. C'est aussi ce qui explique la disparition des carrières et des figures de grands négociateurs et de la narration, comme on dit aujourd'hui, qui les accompagnait. Le monde réel est bien différent de la perception du monde qu'on eu certaines élites européennes depuis la +fin de l'Histoire+, mais la réalité les rattrape''.

Quid alors des nouveaux rapports de force aujourd'hui sur le front diplomatique et la vie internationale ? «Premier front, répond l'ancien ministre, un champ «entre ceux qui vont freiner et ceux qui vont accélérer l'écologisation». Dans un souci de clarté, Hubert Vedrine estime que les COP, réunions annuelles des pays qui se sont engagés à respecter la convention de l'ONU sur les questions de l'environnement, «vont devenir les sommets internationaux les plus importants, plus importants que l'Assemblée générale de l'ONU ou le G20. En deçà, le monde géopolitique est une foire d'empoigne, structuré durablement par le bras de fer États-Unis-Chine». Et quid du concept du Sud global ?

«Les Occidentaux et occidentalistes sont choqués par ce concept car pour eux aucun hérétique ne devrait pouvoir contester la supériorité occidentale. Pourtant, ils n'ont plus le monopole de la puissance et beaucoup de pays du Sud affirment travailler pour un monde +post occidental+. Voyez les déclarations finales des sommets des Brics ou les prises de parole des Chinois. Et quarante pays, représentant les deux tiers du monde en termes démographiques, n'ont pas voulu prendre parti ou condamner l'attaque de Poutine en 2022».

Autre exemple avancé par Hubert Vedrine pour préciser son idée : «Ce qui s'est passé à Gaza est pour les Occidentaux une horreur totale, mais pour 1,5 milliards de musulmans, c'est +un acte de résistance+ à l'occupation israélienne. Sans compter les nombreux pays asiatiques indifférents. On le voit, nous n'avons plus la capacité d'imposer à tous les autres nos grille de lecture et nos +valeurs+, même si les classes moyennes du Sud veulent vivre +à l'occidentale+. Ces pays du Sud vont-ils réussir à mettre en place un monde +post-occidental+ ? L'Occident ne veut pas le croire du fait des divisions entre l'Inde et la Chine, de la crainte de la Russie de trop dépendre de son voisin chinois, etc. Cependant, s'acharner à démontrer que le Sud global n'existe pas révèle une forme de panique».

Raouf S.

PROCHAINE RÉUNION MINISTÉRIELLE DU FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ (GECF) REPRÉSENTANT 70% DES RÉSERVES MONDIALES, DU 29 FÉVRIER AU 02 MARS 2024 À ALGER :

Quelle stratégie gazière mondiale entre 2024/2030/2050 ?

Professeur des universités, expert international docteur d'Etat 1974-directeur d'études Ministère Energie Sonatrach 1974/1979-1990/1995-200/2008-2013/2015 Abderrahmane MEBTOUL Membre de plusieurs organisations internationales



Lors de la réunion prévue à Alger , l'organisation des pays exportateurs de gaz du 29 février au 02 mars 2024 abordera certainement deux dossiers fondamentaux , le gaz, produit relativement propre par rapport au pétrole et charbon, au sein de la future transition énergétique et le prix d'équilibre qui concilie à la fois les intérêts des producteurs et des consommateurs. Rappelons , créé en 2001, le FPEG est constitué de 11 pays membres : 5 en Afrique (Algérie, Égypte, Guinée équatoriale, Libye, Nigéria) ; 2 au Moyen-Orient (Iran, Qatar) ; 3 en Amérique du Sud (Bolivie, Trinité-et-Tobago, Venezuela) ; et la Russie et 7 pays non-membres ont un statut d'observateur : l'Angola, l'Azerbaïdjan, les Émirats arabes unis, l'Irak, la Malaisie, la Norvège et le Pérou représentant environ 70% des réserves mondiales

1.-Le cours du pétrole est coté le 20 janvier 2024 8H GMT à 78,60 dollars le Brent et 73,43 dollars le Wit et le prix de cession du gaz sur le marché libre ayant atteint le point haut du 09/01/2023 57,8 euros le MWh étant coté à 32.858 euros le /MWh, le prix du MWh de gaz en France sur le marché PEG étant de 28.045 €/MWh pour le contrat de mars 2024, alors qu'il s'élevait à 33.398 €/MWh le 27/12/2023. Les tensions en mer Rouge risquent d'avoir un impact sur l'évolution du cours des hydrocarbures où près de 12 % du commerce mondial y passe avec près de 30% des volumes de conteneurs, les pétroliers transitant par la mer Rouge représentent entre 12 et 14% du trafic maritime mondial. Mais c'est le détroit d'Ormuz contrôlé par l'Iran qui est la zone de transit d'hydrocarbures la plus importante au niveau international avec un flux quotidien de pétrole évalué à 21 millions de barils soit l'équivalent de 21 % de la consommation mondiale en produits pétroliers qui est une route importante pour les hydrocarbures . Cela a un impact sur les coûts du transport maritime où les prix pour la principale direction de la Chine vers l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Europe ont augmenté entre 60/100 %, atteignant le plus haut point de l'année 2023, avec un coût supplémentaire de 1.000 à 2.000 USD pour un conteneur transitant par la région européenne. Selon Allianz Trade, une multiplication par deux des coûts du fret maritime générerait +0,7 point d'inflation en Europe et aux USA, contre +0,3 point en Chine. Pour l'inflation, cela signifierait une hausse de +0,5 point, soit 5,1% d'inflation en 2024 avec un impact de -0,9 point de croissance du PIB pour l'Europe et de -0,6 point pour les USA et à l'échelle mondiale, l'impact sur la croissance du PIB serait de -0,4 point, ce qui la limiterait à +2% pour 2024.

2.- On doit éviter toutes mauvaises interprétations concernant le niveau des réserves de gaz ou de pétrole : premièrement , les réserves se calculent par rapport au vecteur prix international et au coût :si le prix est de 100 dollars le mégawattheure exemple, les réserves se rapprochent du niveau des réserves ; mais si le prix est de 50, les réserves sont divisées par deux. Deuxièmement le prix du gaz ne répond pas comme celui du pétrole à l''offre et la demande à un jour T, ne pouvant pas parler aujourd'hui d'une OPEP gaz , le marché du pétrole étant un marché mondial , le marché du gaz segmenté géographiquement du fait de la prépondérance des canalisations environ 70% et le marché du GNL 30% étant un marché régional , .d'où l'importance des contrats à moyen et long terme car l'investissement est lourd et à rentabilité à moyen et long terme. Actuellement 65% par canalisation et 35% GNL, il est prévu que le GNL représentera 48% du volume global du gaz échangé en 2030. Selon Self Energy Fr dans son édition d'août 2022, une réactualisation des réserves prouvées au niveau mondial , les anciennes données datant de 2015/2017, nous avons par ordre décroissant Russie 37400 milliards de mètres cubes gazeux, -l'Iran 32100, -Qatar 24700, -Turkménistan 13600, USA 12600, Chine 8400, Arabie Saoudite 3000, Emiraties 5900, Nigeria 5500, Mozambique 4500 ? Irak 3500, Algérie, les réserves économiquement exploitables de gaz naturel en Algérie sont estimées en 2020/2021 à 2 279 Gm3 (13e rang mondial, 1,1 % des réserves mondiales), plus 27 320 Gm3 de ressources potentielles (5e rang mondial), dont 1 800 Gm3 de gaz conventionnel, 20 020 Gm3 de gaz de schiste(3eme réservoir mondial) et 5 500 Gm3 de gaz de réservoir (4500 étant les données de BP de 2005) - Canada 2400-Libye , Norvège 1500 milliards de mètres cubes gazeux et la Tanzanie 1200 milliards de mètres cubes gazeux .

On ne doit pas oublier les importants gisements en méditerranée orientale entre 3500 et 4000 milliards de mètres cubes gazeux dont 40/50 au bord de Gaza en Palestine et d'après les experts américains du bureau géologique (USGS), il y aurait 90 milliards de barils de pétrole au-delà du cercle polaire arctique, à l'échelle mondiale, l'Arctique contiendrait 13 % du pétrole et 30 % du gaz naturel.

3.- On ne doit pas par ailleurs confondre réserves avec production, comme on ne doit pas confondre production avec exportation devant retirer la consommation intérieure ainsi que l'injection de 20/25% dans les puits du gaz pour éviter leur épuisement. Pour la Production en 2022 nous avons par ordre décroissant pour les neufs premiers pays : USA 1027 milliards de mètres cubes gazeux ; Russie 699 ; Iran 244 ; Chine 219 ; Canada 205 ; Australie 162 ; Arabie Saoudite 105 ; Algérie 102 Le mix énergétique évolue, mais étant dominé entre 2022/2023 à plus de 80 % par les énergies fossiles: pétrole 31,569% ; gaz naturel 23,490% : charbon 26,731% ; nucléaire 3,397% ; renouvelable 7,479% ; hydraulique 6,734% ; hydrogène vert pas encore opérationnel. Selon les études internationales, le gaz naturel et les énergies renouvelables représenteront 60% de l'approvisionnement en électricité, modifiant le mix mondial de production d'électricité d'ici 2050. Dans ce cadre, pour GECF, l'investissement total dans le gaz (y compris les activités en amont et en aval) entre 2024 et 2050 atteindra près de 10.000 milliards de dollars et la production mondiale augmenterait d'environ 1.900 milliards de mètres cubes pour atteindre plus de 5.900 d'ici 2050 dont 20% de gaz importés dont environ 50%, pour GECF, alors que pour atteindre la neutralité carbone horizon 2050, il faudrait , le bureau d'études américain le consultant BCG 27.000 milliards de dollars d'investissement, ce e marché comprenant six domaines principaux : les équipements de production d'énergie renouvelable (éoliennes, modules solaires, etc...), les réseaux électriques, le stockage de l'énergie, dont les batteries pour véhicules, les carburants alternatifs comme les SAF (Sustainable aviation fuels) dans l'aérien ou l'hydrogène pour les procédés industriels de la sidérurgie ou des engrais, les matériaux pour les bâtiments verts et enfin les technologies de capture et stockage de CO2.

En résumé, les nouvelles mutations mondiales aujourd'hui largement influencés par des recomposition du pouvoir mondial s'orientant vers un monde multipolaire et les changements qui sont appelés à se produire entre 2024/2030/2035 doivent nécessairement trouver leur traduction dans des changements d'ordre systémique destinés à les prendre en charge et à organiser leur insertion dans un ordre social qui est lui-même en devenir..

Ce bouleversement mondial influe les méthodes de gestion des États et la prochaine réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) du 29 février au 02 mars 2024 à Alger devrait adopter des stratégies d'adaptation tenant compte de ces nouvelles mutations énergétiques mondiales entre 2024/2030/2050 .

adem mebtou@gmail.com

LES AMÉRICAINS PRIVILÉGIENT LEURS INTÉRÊTS AU DÉTRIMENT DU DROIT

La CPI curseur de l'impérialisme de Washington

Il est clair que les Etats impérialistes ne se considèrent pas comme soumis, ou devant l'être, aux normes du droit international. Dans ce registre, les Etats-Unis détiennent la palme d'or. Non content d'avoir pu imposer l'extraterritorialité du droit américain, Washington a toujours refusé de signer des traités internationaux susceptibles de lui imposer des obligations.



D'ailleurs, les Américains tentent par tous les moyens de se défaire de certains traités conclus à l'époque de la Guerre froide, lorsque l'ex-Union soviétique avait tenu la dragée haute aux Etats-Unis.

Traditionnellement, Washington a la réputation, justifiée, de traîner des pieds pour ratifier les conventions internationales. Les Américains sont aujourd'hui l'un des deux pays du monde avec la Somalie à n'avoir toujours pas accepté, par exemple, la Convention internationale des droits de l'enfant.

Ils n'ont pas davantage adhéré à la Cour pénale internationale, à la Convention sur le droit de la mer, à celle sur les droits des personnes handicapés, l'élimination des discriminations contre les femmes ou au traité bannissant les mines antipersonnel. L'Organisation internationale du travail attend encore leur signature au bas de 70 conventions, dont un texte sur le travail forcé datant de 1930.

Pire, les États-Unis accusent spécifiquement les États souverains de faux crimes, et en premier lieu la Russie. Ceci n'est pas nouveau ! Durant la période de la période de la Guerre froide, les Soviétiques ont été accusé de tous les maux au nom de la démocratie et de la liberté. Washington reste silencieux lorsque l'on parle de l'invasion américaine de la Grenade, du Nicaragua, de la Libye et du Panama, qui tous ont été condamnées par l'Assemblée générale de l'ONU.

Les autres équipées néocoloniales des Etats-Unis après la chute du mur de Berlin et la disparition de l'URSS sont également passées sous silence par les administrations américaines successives. L'Irak en 1991 puis en 2003, la Somalie en 1993, le Soudan en 1998, la Yougoslavie en 1999, l'Afghanistan en 2001, la Syrie et la Libye en 2011 ont provoqué des centaines de milliers de morts, principalement des civils. Mais là, aucune menace de traduction des criminels de guerre devant la Cour pénale internationale (CPI). Ni Bush père, ni Clinton, ni Bush Jr, ni Obama ne devraient être inquiétés. Cela confirme s'il en est que la force prime le droit.

Mais en puissance impérialise, le refus d'adopter le Statut de Rome ne fait pas hésiter les États-Unis à utiliser les possibilités de la Cour pénale internationale pour poursuivre leurs opposants.

Dans le même temps, Washington ne veut pas que ses forces armées ou ses services spéciaux soient poursuivis en justice par la CPI partout dans le monde.

Les propos tenus par un responsable américain durant la présidence Trump en 2017 restent dans les mémoires.

En effet, au cours d'une conférence à la Federalist society, un lobby ultra-conservateur, John Bolton, conseiller à la sécurité nationale de la Maison-Blanche à l'époque, s'en est pris férocement à la Cour pénale internationale (CPI) : « Nous allons interdire à ces juges et procureurs l'entrée aux États-Unis. Nous allons prendre des sanctions contre leurs avoirs dans le système financier américain, et nous allons engager des poursuites contre eux ». Il a aussi menacé de couper l'aide aux pays qui coopéreraient avec l'instance internationale dans ces enquêtes.

En cause, la volonté de l'ancienne procureure de la CPI, Fatou Bensouda, de lancer des poursuites contre des fonctionnaires américains. En novembre 2017, la magistrate avait affirmé que des forces armées américaines et la CIA pourraient avoir commis des crimes de guerre en Afghanistan en 2003-2004 à l'encontre de détenus, notamment des actes de torture et des traitements cruels.

Comble de l'ironie, les Etats-Unis non signataire du traité de Rome, poussent la CPI à inculper le président russe Vladimir Poutine pour de prétendus crime contre l'humanité en Ukraine.

Et non content d'imposer un véritable diktat sur leurs partenaires et rivaux sur la scène internationale, les Américains violent tous les traités et conventions possibles et imaginables signés par eux dans les années 1960-1990. Ils ont déployé des têtes nucléaires en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas, en Turquie et en Italie, et ont failli provoquer un conflit mondial à l'occasion de la crise des missiles à Cuba en 1962.

Pour légaliser ce chaos juridique, les États-Unis substituent aux normes du droit international un ordre fondé sur des règles qui n'a aucun pouvoir juridique. Déjà, les dirigeants américains rappellent qu'il n'y a rien au-dessus de la Constitution de 1787 et que le droit international ne peut se substituer au droit national.

Au yeux des Américains , le nouvel ordre mondial doit être un club dont les participants sont uniquement admis par Washington. Pour atteindre cet objectif, les Américains tentent de déséquilibrer le système de droit international. Ces actions nécessitent la création d'un monde véritablement démocratique pour lutter contre cette approche impérialiste et néocoloniale.

Mahmoud Benmostefa

ALLEMAGNE

100 000 personnes manifestent contre l'AfD

PLUSIEURS DIZAINES de milliers de personnes ont manifesté ce 20 décembre à travers l'Allemagne contre l'AfD, dont des membres ont récemment discuté l'expulsion massive de personnes étrangères ou d'origine étrangère lors d'un rassemblement. Quelque 35 000 personnes, selon l'AFP, se sont rassemblées à Francfort, place forte de la finance allemande, derrière une banderole « Défendre la démocratie - Francfort contre l'AfD ». Un nombre similaire de manifestants ont convergé à Hanovre (nord), certains brandissant des pancartes «Les nazis dehors». Des manifestations ont aussi été signalées à Braunschweig, Erfurt, Kassel et dans de nombreuses autres villes plus petites, à l'image des mobilisations quotidiennes cette semaine. Depuis le 19 janvier des appels à manifester ont été lancés dans une centaine d'endroits, dont Berlin le 21 janvier. Des politiciens, des leaders religieux et des entraîneurs de la Bundesliga, le championnat de football allemand, ont appelé la population à se mobiliser contre le parti Alternative pour l'Allemagne (AfD). L'identitaire autrichien Martin Sellner a évoqué un projet de «remigration» Le mouvement a été déclenché par la révélation le 10 janvier du média d'investigation allemand Correctiv d'une réunion de militants à Potsdam, près de Berlin où, en novembre, un projet d'expulsion massive de personnes étrangères ou d'origine étrangère a été discuté. Parmi les participants se trouvaient une figure de la mouvance identitaire radicale, l'Autrichien Martin Sellner, et des membres de l'AfD. Martin Sellner y a présenté un projet pour renvoyer vers l'Afrique du Nord jusqu'à deux millions de personnes - demandeurs d'asile, étrangers et citoyens allemands qui ne seraient pas assimilés - affirme Correctiv. Cette révélation a secoué l'Allemagne alors que l'AfD s'envole dans les sondages, à quelques mois de trois élections régionales importantes dans l'est du pays où le parti compte le plus de sympathisants. Le mouvement anti-immigration a confirmé la présence de ses membres à la réunion, mais nié adhérer au projet de «remigration» porté par Martin Sellner. Nombre de dirigeants politiques, dont le chancelier social-démocrate Olaf Scholz, qui a participé à une manifestation le weekend dernier, ont souligné que tout plan visant à expulser des personnes d'origine étrangère était une attaque contre la démocratie. Olaf Scholz a appelé «chacun à prendre position - pour la cohésion, pour la tolérance, pour notre Allemagne démocratique». Friedrich Merz, le chef du parti conservateur CDU, a jugé sur X «très encourageant que des milliers de personnes manifestent pacifiquement contre l'extrémisme». Mais outre des membres de l'AfD, deux membres de la CDU, appartenant à la Werteunion, l'aile droite du parti, ont également participé à la réunion divulguée par Correctiv. Le chef de la Werteunion, Hans-Georg Maassen, a annoncé ce 20 janvier sa scission d'avec la CDU. Le groupe revendique 4 000 membres. «À une large majorité, les membres de la Werteunion ont voté pour la création d'un parti du même nom», a déclaré Hans-Georg Maassen. «Le parti pourrait d'ores et déjà concourir aux élections régionales dans l'est de l'Allemagne et travailler avec toutes les parties (...) qui sont prêtes à un changement politique en Allemagne», a-t-il ajouté, n'excluant notamment pas une coopération avec l'AfD.

R. I.

MÉDÉA

Projet de renforcement de l'alimentation en eau potable

DANS L'OPTIQUE d'améliorer les conditions de vie des habitants des communes de la daira de Guelb-El-Kebir, située à l'Est de Médéa, un projet de renforcement de l'alimentation en eau potable, est en cours d'exécution, ont fait savoir, hier, des services de la wilaya.
Le projet concerne les communes Guelb-El-Kebir, Sedraya ainsi que Bir-Benabed. Il porte sur la construction d'un réservoir d'eau d'une capacité de 500 M3, implanté à Guelb-El-Kebir et la réalisation d'une dizaine de forages à travers les communes voisines de Sedraya et Bir-Benabed, dans le but d'augmenter le volume de la ressource hydrique mobilisée, a fait savoir la même source.
En outre les mêmes services font part de l'entrée en service, début janvier courant, d'un réservoir d'eau de 500 M3, à Bir-Benabed, réalisé dans le cadre de ce projet, ajoutant que la concrétisation des opérations qui sont en chantier permettra de sécuriser l'alimentation en eau potable pour les ménages de ces trois localités (Guelb-El-Kebir, Sedraya et Bir-Benabed).
Par ailleurs, il est également attendu de ce projet de rendre ces communes moins dépendantes de l'apport d'eau qui provient du barrage de « Koudiate Acerdoune » sis dans la wilaya de Bouira, en les mettant à l'abri d'éventuelles perturbations que pourraient engendrer une baisse du quota d'eau qui leur est réservé, a indiqué la même source.

R.R

AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES À OULED DJELLAL

Plus de 5,6 milliards de DA alloués

UNE ENVELOPPE financière de plus de 5,6 milliards de DA a été allouée pour améliorer les conditions de scolarité des élèves des trois paliers de l'enseignement. Un programme de 89 opérations a été retenu pour le secteur de l'éducation dans la wilaya d'Ouled Djellal au titre de l'exercice 2024, a fait savoir, hier, le wali Aïssa Aziz Bouras.
Ces opérations mobilisent une enveloppe financière de plus 5,6 milliards de DA pour la réalisation de nouveaux d'établissements et cantines scolaires, a précisé le wali lors de la présentation du bilan 2023 des différents secteurs et des projets retenus pour la wilaya en 2024 à la salle de l'Institut National Spécialisé en Formation Professionnelle Smati-Bouzid.
Il s'agira notamment de la réalisation de 3 lycées, 6 CEM, 13 écoles primaires, 21 classes d'extension et d'une cantine, l'équipement de 6 autres cantines outre 39 opérations sectorielles sous l'égide de la direction des équipements publics en coordination avec la direction de l'éducation.
Au cours de la rencontre tenue en présence des responsables de l'exécutif local et des présidents des six Assemblées Populaires Communales de la wilaya, le wali a écouté les préoccupations et propositions des acteurs de la société civile et a promis de prendre en charge celles relevant de ses prérogatives et de transmettre celles requérant l'intervention des autorités centrales.

R. R.

RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX ÉNERGÉTIQUES À BOUIRA

200 foyers concernés

Une enveloppe financière de l'ordre de 25,54 millions de dinars a été allouée, pour réaliser des travaux de raccordement aux réseaux de gaz naturel et d'électricité de 200 foyers, répartis sur les communes de Bouira et de Kadiria, dans l'ouest de la wilaya, sont en cours. C'est ce qu'a fait savoir, hier, la Direction locale de distribution de l'électricité et du gaz naturel.



Lancés jeudi dernier, ces travaux portent sur le raccordement de 105 foyers de la localité de Beni Farha dans la commune de Kadiria, à plus de 20 km à l'ouest de Bouira, au réseau de gaz naturel, selon les détails fournis par le directeur de distribution, Mohamed Taibi.
« Un réseau de plus de 11 km sera réalisé dans le cadre de cette opération pour laquelle une enveloppe financière de l'ordre de 25,54 millions de dinars a été allouée, avec une participation de notre direction avec un montant de 9 millions de dinars», a précisé M. Taibi.
Par ailleurs, cinquante (50) logements réalisés dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP) dans la localité de Ras Bouira, relevant de la commune de Bouira seront raccordés en énergie électrique.
Le coup d'envoi des travaux de branchement a été donné par le wali, Abdelkrim Laâmouri, selon la même source.
« Le montant alloué à ces travaux est de 11 millions de dinars avec une participation de notre direction à hauteur de 5 millions de dinars », a précisé le même responsable. M. Taibi a fait savoir que ce projet porte sur la réalisation de 2,14 km de réseau électrique, afin d'alimenter ces logements en cette énergie. Les foyers restants, répartis sur les deux communes, bénéficieront, progressivement, de gaz naturel et d'électricité à la faveur des deux opérations de raccordement, a indiqué la même source.
Depuis le début de l'année 2023 et jusqu'à fin août dernier, près de 1.100 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel à travers 17 localités isolées de la wilaya de Bouira pour un montant global de plus de 546 millions de dinars, selon les statistiques communiquées, récemment, par la direction de distribution.
Durant la même période, un réseau d'une longueur de 150 kilomètres a été réalisé pour alimenter tous les villages enclavés en énergie gazière.
Pour ce qui est de la couverture de la wilaya en matière de gaz, la direction de distribution a fait savoir que le taux de couverture a dépassé les 90%, en rappelant que des projets sont en cours pour raccorder d'autres foyers, qui ne disposent pas encore de cette énergie. En matière d'électricité, le taux de couverture a dépassé le seuil de 98% à travers la wilaya de Bouira, selon la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

R.R

AIN DEFLA

Près de 1000 ha de foncier urbain récupérés

UNE SUPERFICIE de près de 1000 hectares du foncier urbain a été récupérée à la suite de la révision des plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) des communes d'Ain Defla, Khemis Miliana et de Miliana. C'est ce qu'ont indiqué, hier, des services de la wilaya.
Le périmètre urbain des chefs-lieux communaux d'Ain Defla, Khemis Miliana et de Miliana, a été renforcé par une superficie de près de 937 hectares à l'issue de la révision des PDAU par la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (Duac) et leur approbation par l'assemblée populaire de wilaya (APW) lors d'une session ordinaire le 9 janvier dernier, ajoute la même source.
Concernant le chef-lieu de wilaya, la nouvelle version du PDAU a prévu une extension du périmètre urbain de 556,46 hectares à travers la réintégration des plans d'occupation du sol (POS) n 17 et 25 et la création de quatre nouveaux POS portant les numéros 31, 32, 33, 34, soulignent les mêmes services. Ainsi, cette opération a également redéfini le gabarit des constructions notamment les immeubles pouvant atteindre le R+9 et R+11, ainsi que l'habitat individuel qui passe d'un gabarit de R+3 à R+4, tandis que les POS du nouveau PDAU, les constructions peuvent atteindre jusqu'à un niveau de R+25, et ce selon les règlements définis par l'instrument d'urbanisme en question, a précisé la même source. En outre, les mêmes services ont fait savoir que, la révision des plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme a permis aussi une extension urbaine de 279 hectares pour la commune de Khemis Miliana et de 102,37 ha au profit de la commune de Miliana.
Le chef de l'exécutif local, Abdelghani Filali, avait souligné, lors de la dernière session de l'APW, « la nécessité de régler le plus rapidement le problème du foncier au niveau de plusieurs communes pour pouvoir implanter les nouveaux programmes de logement et des équipements publics », en indiquant que la solution réside dans la révision des PDAU qui sont saturés.
De plus, les autorités locales ont décidé d'implanter les nouveaux programmes de logement, notamment la formule location-vente au niveau de la nouvelle ville satellite qui s'étend sur une superficie de 1.200 ha entre la commune de Djelida et Bourached, dont l'étude a déjà commencé depuis quelques semaines.
Par ailleurs, ce nouvel espace urbain abritant un pôle urbain du côté de Djelida et un pôle industriel à Bourached, « donnera une aisance à la wilaya pour ce qui est de la disponibilité du foncier pour une période allant de 10 à 15 ans », a estimé le wali.

R.R

« PAIX À LA PALESTINE »

L'Opéra d'Alger élève sa voix pour Ghaza

L'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih a résonné aux accents vibrants de la solidarité envers le peuple de Ghaza, confronté depuis plusieurs mois à des agressions sans précédent perpétrées par les sionistes. Un spectacle grandiose, réunissant 150 artistes talentueux, s'est déroulé devant une salle comble, exprimant ainsi un fervent appel à la paix et un soutien indéfectible à la cause palestinienne.

Rassemblant 150 artistes, la soirée qui portait le thème "Salam lel Falestine" (Paix à la Palestine), a résonné au rythme de chansons engagées en faveur de la cause palestinienne. Le programme a débuté par l'interprétation émouvante des hymnes nationaux algérien et palestinien, suivi d'un chœur interprété par les élèves du collège Mamlakatou El Tlimidh de Aïn Benian. "Baytouna El Qods" (El Qods est notre maison), écrit et composé par Mustapha Allouane, a été présenté avec une ferveur palpable.

Sous la direction des maestros Latif Saïdi et Missak Barboughadian, l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger a interprété l'ouverture de l'opéra tragique "La Forza del Destino" de Giuseppe Verdi. La jeune prodige Dine Sirine Khiari a ensuite captivé l'audience avec son interprétation de "Addio de Passato" de "La Traviata".

Le comédien Hassan Kechach a ensuite pris la scène pour réciter un poème poignant du Palestinien Mahmoud Darwich, puis a déclamé le célèbre poème "Ardh Falestine" (La terre de Palestine), écrite et interprété par Mohamed El Badji. Sous la direction de Najib Kateb, l'ensemble andalous de l'Opéra d'Alger a envoûté le public avec deux chansons, "Falestine ya bladi" (Palestine mon pays) et "Seif El Qods"(L'épée d'El Qods).

Le programme musical a été émaillé de moments remarquables, tels que la reprise de "Asbaha al an indi boundoukia" par Asma Alla, et l'interprétation vibrante de "Win El Malayine" par Manel Gharbi, une composition libyenne qui a marqué la première Intifada en 1987. La chorale a pris le relais avec des chants patriotiques tels que "Ya chahid el watan", suivi de la performance de Nada Rayhane, qui a interprété avec émotion "Zahrat El Madaïne" de Fairouz, écrite par les frères Rahabani.

La soirée a également inclus un hommage au feuilleton égyptien "Raafat Al Haggan",



avec l'interprétation d'un extrait de son générique composé par Amar Cherii. Les danseurs du Ballet de l'Opéra d'Alger ont ensuite enflammé la scène avec une dabke palestinienne.

Le duo Assia et Mounir Sahli, accompagnés par la chorale polyphonique d'Alger et une chorale de Laghouat, a présenté avec émotion "Kounboula fi El Qods", suivis de Nourelhouda Ghnoumat et la jeune Maria Saïdi qui ont repris "Chedou baathkoum ya ahl falestinne", une chanson rendue célèbre par la Palestinienne Halima Kessouani.

La soirée a atteint son apogée avec des chants engagés tels que "Tell me why" et "Leve Palestina", qui ont été interprétés par la chorale de l'Opéra d'Alger sous la direction de Zoheir Mazari. "Leve Palestina" est devenu l'hymne mondial du soutien aux Palestiniens. La soirée a été clôturée par la cantate Carmina Burana du compositeur allemand Carl Orff, traduite à l'arabe par Rabah Kadem, et chantée par la chorale de l'Opéra. Les présents de l'Opéra ont chaleureusement salué et applaudi les artistes qui se sont défilés tout au long du spectacle. Ces derniers ont été ensuite honorés par la ministre de la Culture et par le directeur de l'Opéra d'Alger Abdelkader Bouazara fraichement placé à la tête de cet établissement. Le spectacle s'est déroulé en présence de la ministre de la Culture et des Arts Soraya Mouloudji, Président de l'APN Ibrahim Boughali, Le Chef de Cabinet auprès de la Présidence de la République M. Boualem Boualem, le représentant diplomatique de la République Palestinienne Dr. Faïez Abou-Ayta, ainsi que de hauts fonctionnaires de l'Etat et des représentants diplomatiques accrédités en Algérie. Ces derniers ont tous apporté leurs touches personnelles avec le port d'une écharpe portant le drapeau palestinien.

Meriem Djouder



CONCOURS DE LA MEILLEURE PRODUCTION THÉÂTRALE EN TAMAZIGHT

La pièce «La Nuit Blanche» remporte le grand prix

LA PIÈCE THÉÂTRALE "La Nuit Blanche" de la troupe "Ticrad" (Tatouage) a été couronnée du prix de la 5e édition du concours de la meilleure production théâtrale en tamazight pour l'année 2023, lors d'une cérémonie organisée par le Théâtre régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou (TRTO) dans le cadre des festivités célébrant Yennayer 2974 (12 janvier).

La troupe "Ticrad" s'est distinguée, remportant le prix pour sa pièce qui a déjà été honorée de deux prix lors du festival national du théâtre féminin à Annaba. Écrite par Mohamed Amine Kadi et mise en scène par Makhlouf Loucheni, "La Nuit Blanche" est qualifiée par son metteur en scène comme "un hymne à l'espoir et à la vie".

La pièce offre une mise en scène captivante, mettant en avant un personnage marginal vivant dans une décharge publique d'une ville. L'histoire prend une tournure inattendue lorsqu'il sauve du désespoir amoureux un jeune homme grâce au pouvoir des mots et de l'humour.

Cette victoire s'inscrit dans le cadre du concours lancé en 2018 par le TRTO, visant à promouvoir et encourager la production théâtrale en langue tamazight dans toutes ses variantes. Ouvert à toutes les



associations et coopératives théâtrales au niveau national, le concours a rassemblé cette année huit pièces théâtrales représentant les wilayas de Tizi-Ouzou, Bejaia, Bouira et Ouargla.

Les auditions des troupes participantes ont débuté le 12 janvier dernier, marquant ainsi le début de cette compétition mettant en lumière la richesse de la création théâtrale en tamazight.

Huit troupes provenant de quatre wilayas ont participé activement à cet événement théâtral. Tizi-Ouzou s'est présentée avec une représentation diversifiée, comprenant les "Amis de la Scène" et leur pièce intitulée "Am Win Yettragun Rebbi", l'Association Culturelle Tighri Umezgun avec "Yugurten", l'Association Culturelle Ticrad avec "La Nuit Blanche", et l'Association Culturelle Youcef Oukaci avec "Tadwilt N Benhanafi".

De Bejaia, deux troupes ont brillé sur scène, à savoir l'Association Culturelle des Étudiants de l'Université de Bejaia, mettant en avant leur pièce "Targit", et l'Association Culturelle Afrara de Tichi, Bejaia, avec leur œuvre captivante "Hemmu".

La troupe théâtrale Tigmi d'Aghbalou, Bouira, a présenté la pièce intitulée "Ta Deg Ta", tandis que l'Association Elwaha des Arts de Touggourt a ébloui le public avec "Monomania". Chacune de ces troupes a apporté une contribution unique et remarquable à ce concours, enrichissant la scène théâtrale tamazight de leurs talents variés.En récompense de leur succès, la troupe "Ticrad" recevra un certain nombre de représentations et une enveloppe financière de 150 000 DA. Cette consécration souligne la vitalité du théâtre en tamazight et encourage la diversité linguistique dans le paysage artistique algérien.

Pour rappel, le premier prix de la 4e édition, à laquelle avaient participé six troupes théâtrales, a été décerné à la coopérative culturelle « El Lemsa" (La Touche) de Batna.

Meriem D.

ROUND-UP . . .

GROUPE D (2E JOURNÉE, MATCH 2, JOUÉ SAMEDI) :

L'Angola dispose de la Mauritanie et rejoint le Burkina Faso en tête

LA SÉLECTION angolaise de football a dominé son homologue mauritanienne (3-2, mi-temps 1-1) en match disputé samedi soir au Stade de la Paix (Bouaké), pour le compte de la deuxième journée de la phase de poules (Groupe D), dans le cadre de la Coupe d'Afrique des nations actuellement en cours en Côte d'Ivoire. Les buts de l'Angola ont été inscrits par Gilberto (53′), et Gelson Dala, ayant grandement contribué à ce succès, en réussissant un doublé aux 30′ et 50′. Côté Mourabitoune, les réalisations étaient signées : Amar Sidi Bouna (43′) et Aboubakary Koita (58′). Un peu plus tôt dans l'après-midi, l'Algérie et le Burkina Faso s'étaient neutralisés (2-2) dans un chaud duel plein de rebondissements et qui avait attendu la 90'+5 pour livrer toutes ses vérités. A l'issue de cette deuxième journée, l'Angola et le Burkina Faso se partagent le leadership du Groupe (D), avec quatre points pour chaque nation, alors que l'Algérie pointe à la troisième place, avec deux unités, devant la Mauritanie, qui ferme la marche, avec zéro point, après deux défaites en autant de matchs. Lors de la troisième et dernière journée de ce Groupe D, prévue le mardi 23 janvier (21h00), l'Algérie affrontera la Mauritanie à Bouaké, alors que le Burkina Faso sera opposé à l'Angola à Yamoussoukro. A la fin de la phase de poules, les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleures troisièmes se qualifieront pour les 1/8es de finale de l'épreuve.

GROUPE « E » (2E JOURNÉE, MATCH 1, JOUÉ SAMEDI)

La Tunisie et le Mali se neutralisent (nul 1-1)

LA TUNISIE et le Mali ont fait match nul 1 à 1 lors de la deuxième journée du groupe E de la Coupe d'Afrique des nations, samedi à Korhogo. Battue par la Namibie (1-0) lors du premier match, la Tunisie reste à la troisième place, avec trois longueurs de retard sur son adversaire du jour, premier (4 pts). Lassine Sinayoko (10e) a ouvert le score pour le Mali et la Tunisie a égalisé dix minutes plus tard par Hamza Rafia (20e). La Namibie, deuxième avec trois points, joue dimanche contre l'Afrique du Sud, quatrième et dernière après sa défaite inaugurale contre le Mali (2-0).

CLASSEMENT DES BUTEURS : BAGHDAD BOUNEJAH ET EMILIO NSUE EN TÊTE

Classement provisoire des buteurs de la Coupe d'Afrique des nations de football CAN 2023, à l'issue des matchs disputés samedi :

3 buts : Baghdad Bounejah (Algérie), Emilio Nsue (Guinée équatoriale)

2 buts : Mohamed Kudus (Ghana), Lamine Camara (Sénégal), Mostafa Mohamed (Egypte), Gelson Dala (Angola), Bertrand Traoré (Burkina Faso)

-Au Programme aujourd'hui (Lundi 22 janvier 2024) :

Groupe A :

Guinée équatoriale - Côte d'Ivoire

Guinée-Bissau - Nigeria 18h00

- Groupe B :

Mozambique - Ghana 21h00

Cap-Vert -Egypte 21h00

TROIS BUTS DÉJÀ, DONT UN DOUBLÉ PLUS QUE PRÉCIEUX

Bounedjah, la résurrection

Souvent critiqué mais adulé, l'attaquant de l'équipe nationale de football Baghdad Bounedjah est en train d'inverser la tendance au point d'être devenu le fer de lance de l'attaque algérienne en cette CAN-2023, en s'installant en tête des meilleurs buteurs du tournoi avec 3 réalisations en compagnie de l'Equato-guinéen Emilio Nsue.



Le sociétaire d'Al-Sadd SC (Qatar) a libéré tout un peuple, samedi après-midi face au Burkina Faso, en égalisant (2-2) d'une tête rageante dans le temps additionnel (90e+5), permettant aux « Verts » de rester en vie dans cette compétition. Avant de surgir dans le « Money-time », l'enfant d'Oran a égalisé une première fois en début de la seconde période (51e), un but du renard des surfaces, enclenchant du coup la révolte des Algériens après avoir été menés au score à la pause (0-1). Un doublé qui lui a valu d'être désigné homme du match. Lors de l'entrée en lice des Algériens dans le tournoi lundi face à l'Angola (1-1), Bounedjah a marqué son premier but en terre ivoirienne en ouvrant le score (18e). « Marquer à chaque match me donne encore plus de confiance, c'est mon rôle de marquer des buts, sans oublier de défendre. Avec mon doublé, j'ai pu préserver l'espoir de qualification, je suis très content », a-t-il réagi à l'issue de la partie en conférence de presse. Il est surtout précieux par son activité incessante sur le front de l'attaque. Sa « grinta » et son jeu dos au but ont pesé sur la défense des Angolais et des Burkinabès. Sur le plan des statistiques, Bounedjah est devenu le troisième joueur algérien à inscrire trois buts lors des deux premiers matchs de la CAN, après feu Lalmas (1968) et Menad (1990). Au total, l'ancien joueur de l'USM El-Harrach a atteint la barre de 5 buts en phase finale de la CAN en compagnie de Menad, et revient à une longueur de Mahrez et Belloumi qui comptent 6 buts chacun. Avec ses trois buts inscrits jusque-là, Bounedjah (32 ans) compte désormais 28 réalisations au compteur en 61 sélections, dont 16 en matchs officiels. Et pourtant, rien ne présageait un tel retour au premier plan de Bounedjah, qui a pu relever le défi pour signer un « come-back » tonitruant chez les « Verts ». En 2022, il figurait parmi les joueurs non convoqués par le sélectionneur Djamel Belmadi après la déroute concédée à la CAN au Cameroun, marquée par une élimination sans gloire dès le premier tour du tournoi. Bounedjah n'avait pas été retenu pour la double confrontation face au Cameroun disputée en mars 2022, en barrages de la Coupe du monde 2022. La traversée du désert aura duré plus d'une année pour Bounedjah, avant de signer son retour en mars 2023, à l'occasion de la double confrontation face au Niger, comptant pour les qualifications de la CAN-2023. Cette convocation faisait suite au forfait du buteur historique des « Verts » Islam Slimani, blessé avec son ancien club belge d'Anderlecht. Le buteur de la finale de la CAN-2019 en Egypte face au Sénégal (1-0), ne compte pas s'arrêter là, puisqu'il est déterminé plus que jamais à préserver sa dynamique et assumer son nouveau rôle de sauveur. Le prochain match décisif mardi face à la Mauritanie à Bouaké (20h00, algérienne) sera une belle occasion pour lui de confirmer sa forme olympique et rentrer un peu plus dans la légende de l'histoire de l'équipe nationale à la CAN. Au terme de la deuxième journée, le Burkina Faso et l'Angola occupent conjointement la tête du groupe D avec 4 points chacun, devant l'Algérie (2 points), alors que la Mauritanie ferme la marche avec 0 point. Les deux premiers ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifient aux 1/8es de finale de l'épreuve.

FACE AUX CRITIQUES CONCERNANT SES PERFORMANCES

Mahrez se dit « pas atteint ! »

CE SAMEDI, l'Algérie a encore été accrochée par le Burkina Faso (2-2) et n'a que deux points au compteur dans son groupe avant d'affronter la Mauritanie. Dans ce match, comme lors de la première rencontre, Riyad Mahrez a déçu et ne s'est pas montré dangereux une seule fois. L'ailier d'Al-Ahli a d'ailleurs été remplacé à la 70e par Djamel Belmadi. Preuve qu'il n'est pas encore à son meilleur niveau. Depuis quelques jours, les supporters algériens critiquent presque logiquement le niveau de performance de leur star. Et au micro de Canal+ Afrique, Mahrez a tenu à faire passer un message. « Moi, je suis là, je suis à l'image de l'équipe, vous connaissez l'Afrique, ce n'est pas : vas-y viens et je dribble 4 joueurs, vous l'avez dit, je suis Riyad Mahrez, c'est sûr qu'on me surveille plus que mes coéquipiers. Mais on est là et au prochain match, je vais marquer », a-t-il lancé avant de poursuivre au micro de BeIN Sports cette fois ci. « On est sur le bon chemin. On n'écoute pas ce qui se dit. Toutes les personnes qui parlent et qui croient qu'on doit gagner tous nos matches 3-0 et qui restent derrière leur téléphone et leur ordinateur… Franchement, on ne n'écoute pas ça du tout. On se concentre sur le terrain. On le fera tout seul, sans l'aide de personne. ». A rappeler que le capitaine des Fennecs a été sorti avant la fin de la rencontre par Djamel Belmadi. Pas de quoi pour autant y voir là un signe de défiance de la part de son coach, qui l'a défendu après la rencontre : «Je n'aime pas l'idée de tirer sur un joueur comme Riyad Mahrez. On ne s'est jamais reposé sur lui, d'ailleurs le jeu passe plus à gauche qu'à droite. Mahrez a encore été très bon dernièrement, mais je ne le fais pas jouer sur son statut» a-t-il réagi. Des critiques qui ne touchent visiblement pas le principal intéressé, qui a réagi sur les réseaux sociaux en lâchant un émoji on ne peut plus significatif, où il fait la sourde oreille.

EN RAISON DE LA MULTIPLICATION DE DÉCISIONS ARBITRALES LITIGIEUSES DÉFAVORABLES AUX VERTS

La FAF introduit une réclamation officielle contre l'arbitre de la VAR après Algérie-Burkina Faso

LA FÉDÉRATION algérienne de football (FAF) a introduit une réclamation officielle contre l'arbitre de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) le Gabonais Atcho Pierre Ghislain, du match face au Burkina Faso (2-2), disputé samedi après-midi au stade de la Paix à Bouaké, pour le compte de la 2e journée (Gr.D) de la CAN-2023, a appris l'APS auprès du président de la FAF Walid Sadi. « La FAF a accompagné cette réclamation officielle par des photos et vidéos, suite à des situations de penalties évidents. La VAR n'a pas branché. L'ensemble des situations litigieuses ont été transmises au secrétaire général de la Confédération africaine (CAF) Véron Monsengo-Omba qui s'est montré étonné », a expliqué à l'APS le président de l'instance fédérale. Lors de la conférence de presse d'après-match, le sélectionneur national Djamel Belmadi a contesté l'arbitrage de cette rencontre. « Il y avait une main évidente en pleine surface, c'était un penalty flagrant, je me permets de le signaler », a-t-il indiqué. L'équipe nationale a enchaîné un deuxième match nul de rang, après celui concédé d'entrée lundi face à l'Angola (1-1). Avec deux points compteur, les « Verts » devront impérativement l'emporter mardi face à la Mauritanie au stade de Bouaké (21h00, algérienne) pour espérer se qualifier aux 1/8es de finale de la compétition.

DEUX NULS PEU FLATTEURS, DES PERFORMANCES LARGEMENT EN DEÇÀ DES ATTENTES

Décevants et amorphes, les Verts ont-ils perdu leur âme ?

Belmadi et ses troupes ont-ils des raisons de croire en la résilience dès cette « finale » (on aura tout vu avec tous nos respects pour l'adversaire qui a su jusque-là rallier les suffrages) face à une surprenante Mauritanie qui a promis de leur mener (footballistiquement évidemment) la vie dure avant la clôture d'un 1er tour où l'Algérie et ses stars, ont plus que déçu les attentes ? On attend pour voir

Par Azouaou Aghiles

Un nul tiré par les cheveux alors que les carottes semblaient bel et bien cuites, la défaite actée mais, heureusement, Bounedjah, l'homme providentiel, était là pour planter un doublé et sauver les siens. A tout le moins, les garder en vie pour une éventuelle qualif en 8es. Dans le dur, l'E.N marque encore le pas et espère un exploit pour poursuivre une aventure plus que mal engagée même si rien n'est perdu, un succès face une sélection mauritanienne finalement coriace et en mesure de fausser ses calculs, l'envoyant directement et quoi qu'il arrivera (au pire une place parmi les 4 meilleurs troisièmes) au prochain tour. Décevants, amorphes, sans âme et perdant pour beaucoup de leur ADN, le onze mené par Belmadi a de nouveau calé à l'arrivée d'un choc face au Burkina Faso à grosses frayeurs, suivi d'une polémique allant s'enflant, le 1er responsable de la Faf, Walid Sadi, ayant décidé de réagir fermement après des décisions arbitrales en majorité défavorables (notamment pour une histoire de VAR à sens unique), aux Verts, la CAF, destinataire d'une note de protestation, étant invitée dans la foulée à se pencher sur un problème entachant le bon déroulement de la compétition. Le respect de l'esprit sportif. Tout court. Et des doutes partout. Problèmes. De probité dans un tournoi certes prestigieux que la planète foot a appris à connaître en raison du nombre impressionnant de stars mondiales confirmées venant tous les deux ans offrir leurs services à leurs pays respectifs pour un mois de spectacle grandiose. Sur le seul rectangle vert malheureusement parce que, en coulisses, les décors sont nettement moins . . . nets. Où il se trame de drôles de complots.



CALCULS D'ÉPICIER

Doutes aussi et surtout, concernant cette sélection algérienne qui souffle le chaud et le . . . froid sous la chaleur torride de Bouaké (samedi après-midi, à l'heure du match contre le Burkina Faso, le mercure n'était pas loin des 40°C, on parle officiellement de 36, ce qui c'était déjà énorme pour les organismes des joueurs sur le terrain) et qui se révèle incapable d'élever le niveau. Résultats des courses et après deux sorties et une récolte forcément maigre de deux petits points, ils sont renvoyés chez l'épicier du coin, dans cette charmante et accueillante ville ivoirienne, réapprendre le BA-BA du calcul mental concernant leur séjour au pays des Eléphants. Une situation qui fait débat au pays après une précédente CAN (Cameroun 2022) qui a laissé des traces indélébiles suite à une participation catastrophique, suivie du séisme provoqué par la dramatique désillusion en barrages de Coupe du monde (Qatar 2022) que la rue algérienne ne veut pas revivre. Bouillonne et n'hésite pas à le montrer avec des critiques acerbes en direction du staff technique et de certains cadres curieusement en absence prolongée alors que la compétition a déjà livré de premiers verdicts sur la voie de l'écrémage (par exemple, le Cap Vert, la belle surprise du 1er tour, et le Sénégal, champion sortant, ont tous deux assuré le coup), Belmadi et Mahrez se retrouvant en tête de liste des noms les plus visés par la vox-populi qui ne semble pas prête à pardonner cette fois. Les Guerriers du Désert, qui se sont loupés par deux fois et semblant mal en point physiquement en plus de souffrir sur le plan tactique, ont le moral en berne même si Belmadi dit le contraire.

LA MAURITANIE, CET « OS » IMPRÉVISIBLE

Mardi, face à la Mauritanie, finalement pas venue pour faire du tourisme en se présentant avec de belles intentions et dégageant, en plus de talents certains, une force collective inquiétant au plus haut point les supporters algériens à voir la quasi faillite des leurs, constituera finalement (qui l'eut cru ?) un sacré client. Même si Belmadi ne cède pas à l'inquiétude et se dit confiant en parlant du comportement de ses hommes dont il salue la « performance », il y a des raisons de craindre. Belmadi qu'on voudrait bien croire quand on voit les prestations d'un Mahrez errant comme une âme en peine sur le terrain mais bénéficiant toujours de préjugés favorables du même Belmadi attaqué justement par ses détracteurs dans le choix des joueurs en alignant pratiquement les mêmes noms depuis la CAN 2019 où ils ont défrayé la chronique en s'imposant à l'arrivée d'un tournoi abouti sur les bords du Nil. Des choix que rares sont aujourd'hui à croire en sa logique tactique qui fait de lui ce technicien qui avance à découvert. N'a pratiquement plus aucun secret pour ses adversaires comme le soulignait à bon escient l'entraîneur français des Etalons, Hubert Velud, dont on verra la patte dans un sommet où son équipe était la plus proche pour l'emporter après avoir marqué de précieux points sur les deux mi-temps mais que Bounedjah, heureusement inspiré lors de ce duel à suspense, forcément stressant mais agréable à suivre, finira par contrarier les plans. Des problèmes physiques criants et faillite tactique par moments en rendent compte. Interpellent le driver national qui se fend en déclarations à la limite peu rassurantes et ajoutant à la frustration de son public qui a fini par perdre patience et exiger des changements avant cette « finale » où seule la victoire comptera. Pour éviter la déroute, le fiasco, car le visage montré par les coéquipiers de Mandréa, de loin le plus irréprochable du groupe, n'inspire plus la confiance. A l'entraineur, écrasé par la pression, et à ses joueurs, qu'il y a encore du bien et du bon dans cette sélection. Assez de cœur pour retrouver le chemin de la victoire. Le cours normal pour une équipe qui a les moyens de retrouver l'air vivifiant des sommets du continent. Les temps sont durs n'est-ce pas Rendez-vous mardi prochain . . . **A.A**

Ils ont dit . . . Ils ont dit . . . Ils ont dit . . .

-Djamel Belmadi (sélectionneur Algérie) : « J'ai les joueurs que je veux avec un grand mental »

« J'ai vu beaucoup de bonnes choses notamment en première période, on a été plus dangereux, c'est dur d'avaler le but encaissé peu avant la pause. On revient à la marque en seconde mi-temps, nous avons procédé à des changements, on a pris des risques. Malheureusement un fait de jeu (penalty) nous a coûté un deuxième but, on n'a pas été assez tueurs. Je félicite les joueurs pour leur détermination. Nous avons acculé le Burkina Faso qui a joué avec une défense à trois. C'est dans la douleur et la souffrance que nous avions obtenu nos succès par le passé. J'ai confiance en mes joueurs, que ce soit les titulaires ou ceux qui sont entrés en cours de jeu. On a su exploiter les occasions procurées. Le Burkina Faso a beaucoup d'expérience, c'est une équipe complète dans tous ses compartiments de jeu, on savait qu'on allait jouer un match difficile, il faut compter sur cette équipe burkinabè pour le reste du tournoi. Aujourd'hui, nous avons prouvé qu'on a les ressources pour revenir au score, même à 2-2 je voulais gagner. J'ai les joueurs que je veux avec un grand mental. On ira jusqu'au bout avec un groupe et n'ont pas avec certains éléments. J'ai beaucoup aimé l'entrée d'Amoura et Ounas. Je n'aime pas cette idée de tirer sur un joueur comme Mahrez, c'est un leader, il a fait ses preuves. Il y avait une main évidente en pleine surface, c'était un vrai penalty, je me permets de le signaler. Concernant la blessure de Bennacer, il a reçu un coup aux adducteurs, mais je préfère garder le secret médical, je ne peux pas dire s'il sera présent face à la Mauritanie, mais pour l'instant il est inapte. Le match face aux Mauritaniens sera une finale. »

-Hubert Velud (sélectionneur Burkina Faso) : « Un peu déçu quand même ! »

« Il y a une petite déception dans le vestiaire, on est passés à côté de la victoire, ça prouve qu'on est ambitieux. On s'est fait surprendre sur deux coups de pied arrêtés, il faudra vite régler ce problème. Je suis satisfait globalement, concernant le contenu du match, on a été efficaces à deux reprises, on n'a pas bien conservé le ballon, ce qui nous a fait reculer, à ce niveau ça se paye cash. On a joué sur nos forces, sur la percussion. Il y a pas mal de blessés à l'infirmerie, c'est ce qui m'inquiète le plus, il va falloir bien gérer la récupération, nous allons jouer dans trois jours. Il y a eu la fatigue des deux côtés. Le côté gauche de l'Algérie été très fort, lors des dernières minutes on a été un peu moins bons. C'est le meilleur match qu'on a joué au niveau de l'intensité, ça m'a beaucoup plu. Nous avons 4 points aujourd'hui, à nous d'aller chercher la qualification face à l'Angola, je reste confiant. »

-Baghdad Bounedjah (Homme du match) : « Nous avons manqué de concentration »

« Dieu merci, nous avons réalisé un gros match, en dépit des conditions climatiques difficiles, nos chances de qualification restent intactes. On voulait gagner, mais ça n'a pas été le cas face à une belle équipe du Burkina Faso. Le dernier match face à la Mauritanie (mardi à 21h00, NDLR) sera décisif. Nous avons manqué de concentration, sans pour autant accuser qui que ce soit, le match a été compliqué face à des joueurs de haut niveau. En ce qui me concerne, marquer à chaque match me donne encore plus de confiance, c'est mon rôle de marquer des buts, sans oublier de défendre. Avec mon doublé, j'ai pu préserver l'espoir de qualification, je suis très content. Le discours du sélectionneur à la pause nous a beaucoup boosté, il fallait revenir dans le match, le plus important était de ne pas perdre. »

N.B : Déclarations recueillies par l'APS, à l'issue du match Algérie-Burkina Faso (2-2), disputé samedi

Nvidia et AMD explosent en bourse, poussés par la vague de l'IA



Technologie : AMD, le deuxième plus grand fabricant de GPU, a présenté une nouvelle puce qui pourrait concurrencer la H100 de Nvidia. Mark ZuckerbergA DIT vouloir acheter "des milliards de dollars de GPU à des sociétés telles que Nvidia cette année, dont 350 000 Nvidia H100".

Semaine faste en bourse pour AMD et NVIDIA. La valeur des actions de ces deux entreprises ont clôturé cette semaine à des niveaux records.Nvidia et AMD ont vu leurs actions grimper respectivement de 238,8 % et 127,6 % au cours de l'année écoulée, portées par l'engouement pour l'intelligence artificielle (IA). Cette dynamique se poursuit donc cette année. L'appréciation du prix des actions reflète de l'immense intérêt des investisseurs pour les fabricants de processeurs graphiques (GPU) pour l'IA. Les cartes graphiques ont été conçus à l'origine pour jouer à des jeux vidéo. Puis elles ont été utilisées plus récemment pour miner de la crypto-monnaie, du fait de leur puissance de calcul. , mais elles sont également essentielles pour former et déployer des modèles d'IA complexes, tels que le ChatGPT d'OpenAI. Ce qui a entraîné une récente augmentation des ventes de puces de ce type.

Zuckerberg veut acheter "des milliards de dollars de GPU cette année, dont 350 000 Nvidia H100"

Et ces deux dernières années, Nvidia a été l'un des principaux fournisseurs de GPU des entreprises spécialisées dans l'IA. En conséquence, Nvidia a été l'une des valeurs les plus performantes de l'indice S&P500 l'année dernière.
Les investisseurs se montent également optimistes à l'égard d'AMD, le deuxième plus grand fabricant de GPU. Surtout que l'année dernière, AMD a présenté une nouvelle puce qui pourrait concurrencer la puce H100 de Nvidia. Mark Zuckerberg, PDG de Facebook, vient de déclarer vouloir acheter "des milliards de dollars de GPU à des sociétés telles que Nvidia cette année, dont 350 000 Nvidia H100".

Avancer sur l'AGI

Son but ? Avancer dans ses recherches sur l'intelligence artificielle générale (AGI). "A terme, nous aurons plus de 600 000 cartes graphiques (GPU), y compris des H100" a t-il complété.
La puce d'IA haute performance de Nvidia H100 excelle dans les calculs d'IA malgré un coût estimé entre 25 000 dollars et 40 000 dollars l'unité. 1,5 million d'unités auraient été vendues rien que l'année dernière. Si Meta a payé ses H100 au prix le plus faible, son investissement serait d'un peu moins de... 9 milliards de dollars.
Mais le leadership des fabricants de carte graphique dans le domaine de l'IA pourrait trouver bientôt de nouveaux concurrents. La société taïwanaise TSMC, qui a également publié récemment des résultats supérieurs aux prévisions, a déclaré que "la fabrication de puces d'IA pourrait représenter 10 % du chiffre d'affaires total dans cinq ans".

SEO : 40 % des américains utilisent TikTok comme moteur de recherche, voici pourquoi

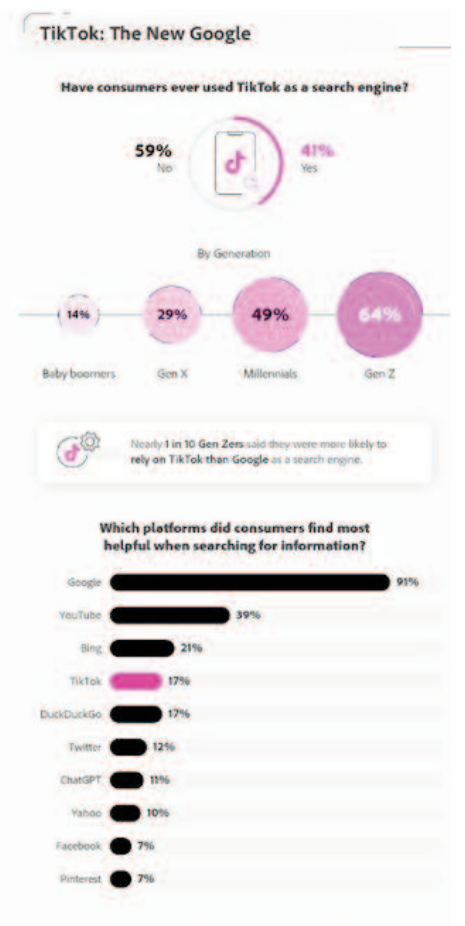


AVEC TIKTOK, vous pouvez accéder à des contenus personnalisés très courts sur les informations que vous recherchez. Et de plus en plus d'internautes l'ont fort bien compris. Voici comment faire si vous voulez vous y mettre.
Lorsque YouTube est devenu populaire, les gens ont commencé à y jeter un oeil pour trouver des critiques, des tutoriels et bien plus encore. Et tout cela au lieu d'utiliser un moteur de recherche classique. De même, de plus en plus d'internautes, dont moi-même, utilisent TikTok comme moteur de recherche.

Selon un rapport d'Adobe, plus de deux Américains sur cinq utilisent TikTok comme moteur de recherche. Surtout, un membre de la génération Z sur dix s'y fie plus qu'à Google.
Lorsque TikTok a été lancé, il s'agissait principalement d'une application verticale de divertissement vidéo où les gens postaient des vidéos de danse, des sketchs et des tendances. Cependant, avec le temps, elle a évolué pour devenir une plateforme où les gens partagent tout, des commentaires sincères aux recettes préférées, le tout sous forme de courtes vidéos.

Le format vidéo court est plus informatif et plus digeste

C'est pourquoi, si vous avez besoin d'informations sur quelque chose rapidement, la recherche sur TikTok peut souvent être l'alternative la plus efficace à Google. Pourquoi ? Parce que vous pouvez obtenir l'information que vous recherchez dans un format court, digeste, et légèrement personnalisé.
De fait, lorsqu'on leur demande pourquoi les internautes utilisent TikTok plutôt que les moteurs de recherche traditionnels, 44 % déclarent que le format vidéo court est plus informatif et plus digeste, 34 % qu'ils apprécient



l'aspect narratif des vidéos TikTok, 31 % que le contenu est plus personnalisé et 29 % que l'information est plus actuelle.
En particulier, lorsqu'ils utilisent TikTok comme moteur de recherche, 36 % des utilisateurs recherchent de nouvelles recettes, 35 % de nouvelles musiques, 34 % des conseils de bricolage, 30 % des conseils de mode, 29 % des routines d'entraînement et des conseils de beauté, et 26 % des recommandations de produits.

Comment tester la recherche avec TikTok ?

Malgré sa popularité, TikTok reste encore derrière Google, YouTube et Bing en tant que plateforme la plus utile pour les consommateurs à la recherche d'informations.
Si vous voulez l'essayer par vous-même, il vous suffit de saisir - dans votre barre de recherche TikTok - le terme sur lequel vous souhaitez obtenir plus d'informations, et les résultats arriveront sous forme de vidéos sur ce sujet.
Par exemple, vous pouvez rechercher les termes suivants : "recettes faciles pour la friteuse", "séance d'abdominaux en dix minutes" ou "évaluation de l'iPhone 15".

Test Amazon Echo Show 8 : ses meilleures caractéristiques… et ses lacunes

Pratique : Est-ce que le coût supplémentaire par rapport à la précédente version de cette enceinte vocale et connectée est justifié ? Voici notre test.



Le tout nouvel Echo Show 8 d'Amazon est disponible (depuis fin octobre en France) et j'ai pu le tester durant plusieurs jours. Les améliorations apportées au modèle de troisième génération sont évidentes. Outre un design plus épuré avec du verre bord à bord, une caméra centrale et une enceinte plus petite, l'Echo Show 8 2023 dispose d'un son spatial, d'un processeur plus rapide que les générations précédentes et d'une expérience "maison connectée" améliorée.

Les changements sont évidents dès le déballage

Les changements d'Amazon sont évidentes dès le déballage de l'appareil. L'emballage en plastique typique brille par son absence, car l'appareil est emballé principalement dans des matériaux recyclables.
Amazon indique que 99 % de l'emballage de l'appareil est composé de matériaux en fibre de bois provenant de "forêts gérées de manière responsable ou de sources recyclées".
Une fois déballé, l'Echo Show 8 se distingue des générations précédentes par son design, en particulier le haut-parleur situé à l'arrière. Les anciens modèles avaient un haut-parleur conique à l'arrière qui servait aussi de support. Le haut-parleur du dernier Echo Show 8 soutient également l'écran, mais Amazon a fait le choix d'un autre design.

La caméra de l'appareil au milieu de l'écran au lieu d'être à droite

Le haut-parleur situé à l'arrière, reconnaissons-le, ressemble un peu à un cul qui dépasse à l'arrière de l'écran, surtout lorsqu'on le regarde sous un certain angle. Il ne s'agit pas d'un point négatif, mais simplement d'une perception que j'ai eue de l'appareil.
Autre choix différent de design, Amazon a finalement placé la caméra de l'appareil au milieu de l'écran au lieu de la laisser à droite, comme c'est fût le cas pour le précédent Echo Show.
La caméra améliorée de 13MP est destinée à être utilisée pour les appels vidéo, ce qui rend le placement au centre d'autant plus bénéfique pour éviter que les gens aient l'air de regarder d'un côté lors d'un appel vidéo.

Lorsque l'un des membres inscrits s'approche de l'Echo Show 8, il affiche un contenu personnalisé

Le nouvel emplacement de la caméra pourrait également mieux prendre en charge Visual ID (la technologie d'identification visuelle), qui permet à l'Echo Show 8 de détecter lorsqu'une personne s'approche de l'appareil.
Visual ID est disponible aussi sur les modèles Echo Show 10, Echo Show 15 et Echo Show 8 de seconde génération. Cette fonction permet à chaque membre d'un foyer de bénéficier d'une expérience personnalisée avec l'écran.
Pour ce faire, chaque membre de la maisonnée qui souhaite utiliser l'identification visuelle doit s'inscrire séparément sur chaque appareil, car Amazon explique que ces données visuelles sont stockées localement sur l'appareil.
Lorsque l'un des membres inscrits s'approche de l'Echo Show 8, celui-ci affiche un contenu personnalisé, comme par exemple des notes autocollantes, des agenda et des actualités ciblées.

Le contenu adaptatif sera également disponible sur l'Echo Show 8 de deuxième génération

Mais l'identification visuelle diffère d'Adaptive Content, une toute nouvelle fonctionnalité qu'Amazon lance avec cet appareil de troisième génération. Adaptive Content permettra aux consommateurs de visualiser plus facilement le contenu de l'écran en fonction de la distance de visionnage : l'écran passe à une vue détaillée lorsque la personne s'approche de l'Echo Show.
Le contenu adaptatif sera également disponible sur l'Echo Show 8 de deuxième génération et sur d'autres appareils Echo Show dès le début de l'année 2024.

Un hub domotique comme l'Echo Show 10

Le nouvel Echo Show 8 n'est pas seulement un écran avec Alexa intégrée, mais aussi un hub domotique comme le modèle plus haut de gamme Echo Show 10. Grâce à la prise en charge de Zigbee, Thread et Matter, l'Echo Show 8 peut être à la fois un point central pour configurer et contrôler des appareils connectés compatibles et un assistant.

Crypto : le fils de Christine Lagarde a perdu 60% de sa mise, malgré les avertissements de sa mère



Technologie : Devant un parterre d'étudiants allemands, elle a déclaré que l'attraction pour le trading de crypto n'a pas épargné l'un de deux fils, qui n'a pas écouté ses conseils.
La présidente de la Banque centrale européenne (BCE) est depuis fort longtemps rétive à la montée en puissance des cryptomonnaies. Devant un parterre d'étudiants allemands, elle a déclaré que l'attraction pour le trading de crypto n'a pas épargné l'un de deux fils, qui n'a pas écouté ses conseils.
Des ses propos rapportés par Reuters, elle précise que l'un de ses fils a perdu 60 % de ses investissements dans les cryptomonnaies, en dépit de ses avertissements.
« Il m'a royalement ignorée, ce qui est son droit », a-t-elle dit. « Quand j'ai eu une discussion avec lui à ce sujet, il a admis à contrecœur que j'avais raison ».

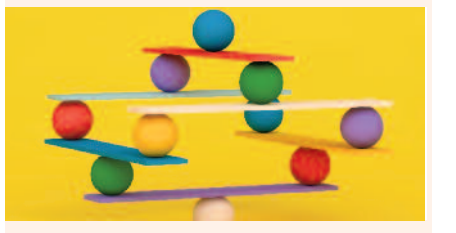
"Funny Business"

Depuis des années la présidente de la Banque centrale européenne appelle à une réglementation mondiale, affirmant que les monnaies numériques sont souvent utilisées pour des activités de blanchiment d'argent.
Le bitcoin « est un actif hautement spéculatif, qui a permis de faire des "affaires bizarres" (funny business) et des activités de blanchiment d'argent totalement répréhensibles », disait-elle en 2021.
« Il doit y avoir une réglementation. Il faut l'appliquer et s'accorder sur ce point... au niveau mondial car s'il y a une échappatoire, cette échappatoire sera utilisée », ajoute-t-elle.
Et les affaires en cours semblent lui donner raison. Récemment, la justice monténégrine a approuvé l'extradition du Sud-Coréen Do Kwon, fondateur de la cryptomonnaie terra. Séoul et Washington réclament tous deux cet entrepreneur pour son rôle dans la fraude liée à l'effondrement de son entreprise, en 2022, qui a fait perdre quelque 40 milliards de dollars aux investisseurs.

Vers un euros numérique, en 2026

La justice américaine vient par ailleurs de déclarer que Binance, le leader des plateformes d'échanges de crypto-actifs, a largement failli dans ses obligations de signalement des transactions suspectes.
C'est l'une des raisons de l'amende colossale de 4,3 milliards de dollars qui vient d'être prononcée contre la firme. La Banque centrale européenne a prévu de lancer un euro numérique et dématérialisé, qui permettrait de compenser la baisse de l'utilisation de l'argent liquide. Cette monnaie entrerait en concurrence avec les cryptoactifs comme le Bitcoin (BTC). Il doit est lancé en 2026.
La caractéristique la plus demandée en vue d'un euro numérique est la confidentialité des paiements, montrait il y a 2 ans une enquête de la BCE.

Prévisions 2024 : L'IA générative pousse les entreprises à voir plus grand et agir vite



Société : Forrester livre 15 prédictions pour 2024. Et l'IA générative est centrale dans les bouleversements de l'année à venir. Selon le cabinet de recherche et de conseil Forrester, l'IA générative est l'avancée technologique la plus importante depuis Internet.
Dans ses prévisions pour 2024, l'intelligence artificielle a une place particulière. En effet, d'après le cabinet, l'IA générative apportera des changements dans toutes les fonctions commerciales et dans tous les secteurs d'activité. « Il est temps de voir grand et d'agir vite. 2024 redéfinira le monde des affaires tel que nous le connaissons », estime Sharyn Leaver, responsable de la recherche chez Forrester. « Les entreprises vont s'appuyer sur l'IA générative pour améliorer, responsabiliser et engager leurs employés et leurs clients – avec ou sans vous. Acceptez de faire un pas de côté pour voir plus grand. »

Pourquoi les joueurs sont tous vêtus de blanc à Wimbledon



LE SCAN SPORT - L'organisation du tournoi de Wimbledon impose aux joueurs d'être «presque exclusivement en blanc». Certains tentent malgré tout de contourner ce code vestimentaire unique.

On ne plaisante pas avec la tradition au pays de la reine d'Angleterre. Wimbledon est le seul tournoi du Grand Chelem à imposer un règlement très strict à ne surtout pas transgresser au cours de la quinzaine. L'esprit est resté le même depuis 1877, date de la première édition du plus célèbre des tournois au sein du très select All England Lawn Tennis and Croquet Club, mais ce n'est qu'en 1963 qu'un code vestimentaire a été adopté pour éviter les débordements du tennis moderne.

Dans ce temple de la tradition, il existe une règle d'or assez simple: les vêtements doivent être «presque exclusivement blancs». Jusqu'en 1995, le blanc devait seulement «prédominer» dans les tenues. Il existe toutefois un seuil de tolérance qui autorise quelques fantaisies dans les accoutrements. Mais la marge de manœuvre est étroite: les couleurs «fluo» et «foncées ou audacieuses» ont été bannies. Les organisateurs préconisent plutôt l'utilisation des teintes «pastel» et tiennent à ce que le dos, le short et les jupes restent blancs. Les chaussettes, chaussures ou les casquettes aussi.

Une joueuse renvoyée au vestiaire... pour un short noir

Avec la médiatisation croissante du tennis et l'intrusion sans cesse plus grande des équipementiers, les marques ont parfois tenté de jouer avec le règlement. En 1985, le tournoi a ainsi vu débarquer Anne White sur les courts dans une tenue insolite: une combinaison intégrale en lycra! L'organisation a demandé à l'Américaine de changer sa garde-robe pour le prochain match. Anna Kournikova n'a pas échappé non plus à l'œil vigilant des officiels en 2002. Alors qu'elle avait enfilé un short noir, elle fut priée de rentrer au vestiaire et de trouver l'équivalent en blanc. Plus récemment, Serena Williams et Maria Sharapova ont joué avec le feu en utilisant des shortys de couleur. Or, le règlement ne statue pas sur les sous-vêtements… Malgré quelques grincements de dents, ces tenues sont passées.

LE SAVIEZ VOUS

Tapisserie de Bayeux : le musée s'est offert une réplique de Charlie Watts des Rolling Stones

Lors d'une vente orchestrée par Christie's fin septembre pour la collection privée de Charlie Watts, ancien batteur des Rolling Stones, le musée de Bayeux s'est porté acquéreur d'une réplique de la Tapisserie de Bayeux. Une pièce patrimoniale rare, témoin de l'histoire de la broderie millénaire.



Il avait la frappe sûre et des goûts qui l'étaient tout autant : l'ancien batteur des Rolling Stones, Charlie Watts - décédé en août 2021 à l'âge de 80 ans - avait dans sa collection privée une réplique victorienne grandeur nature de la Tapisserie de Bayeux. Une pièce unique que le musée a acquise lors d'une vente aux enchères orchestrée par la célèbre maison Christie's fin septembre pour la somme de 16.000 livres (environ 18.600 euros) au marteau.

Cette image grandeur nature de la broderie du XIe siècle, a été produite en 1874 d'après la première campagne photographique de l'œuvre, réalisée deux ans plus tôt par le South Kensington Museum (Actuel Victoria & Albert Museum). À l'échelle 1, cette reproduction est présentée sur deux supports en chêne d'origine de 140 cm de hauteur sur lesquels l'image se déroule. Loïc Jamin, maire-adjoint en charge des musées, du tourisme, de l'attractivité et de la valorisation du patrimoine raconte :

"C'est peut-être le premier objet publicitaire pour la tapisserie de Bayeux ! Et l'histoire est belle avec les Rolling Stones et l'amitié de la Grande-Bretagne et la France. On voulait vraiment faire cette acquisition, mais on pensait que les enchères allaient aller s'envoler. Mais ça n'a pas été le cas."

Il faudra attendre 2027 pour sa présentation au public



Une pièce patrimoniale rare pour Clémentine Paquier-Berthelot, chargée des programmes numériques et documentaires à la Tapisserie de Bayeux : "C'est un objet qui a 150 ans cette année. Et effectivement, c'est un objet qui, à plus d'un titre, est exceptionnel. Déjà, c'est un tirage à l'échelle un, donc 68 mètres de long comme la tapisserie originale, et il n'en existe plus que trois exemplaires dans le monde, les deux autres étant au Muséum et chez un particulier en Grande-Bretagne. C'est le seul qui a encore ces deux supports de présentation : deux bobines en chêne qui permettent d'enrouler et de dérouler cette reproduction photographique. Et ces supports sont en excellent état et vont nous permettre de présenter cette reproduction dans le futur musée de la Tapisserie de Bayeux."

Patience donc, puisqu'il faudra attendre 2027 donc, au mieux, pour que l'objet soit exposé, ce qui laissera largement le temps de s'assurer de son état de conservation.

Fréquentation record en 2023

Par ailleurs, la Tapisserie a connu l'an passé une fréquentation record avec 422.723 visiteurs (dont 34% de Français), des chiffres supérieurs à ceux connus lors du 75e anniversaire du Débarquement en 2019. Dans le Top 5 de la clientèle étrangère, la première place revient aux touristes nord-américains avec 72.000 personnes, puis viennent les Britanniques avec 66.000 visiteurs, les Allemands (30.000) et le Bénélux (29.000). La 5e position est tenue par un public italien venu en force, surtout l'été, avec 26.000 personnes accueillies, dont la moitié en août. De bons chiffres que pondère Antoine Verney, conservateur en chef des musées : "Parmi le public international, il nous manque toujours une partie du public britannique et américain par rapport à 2019 (environ 10.000 personnes de chaque). Nous avons bon espoir de les retrouver en 2024 avec la célébration du 80e anniversaire du Débarquement en Normandie." De son côté, le musée de la Bataille de Normandie affiche 96.978 visiteurs. Quant au MAHB, dont on a fêté les 10 ans de réouverture, il a rassemblé 36.985 visiteurs au total. Enfin, 2023 aura été une année record pour les demandes de tournages dans les musées et dans la ville. Parmi ceux-ci, la série "Meurtres à Bayeux" dont la diffusion n'a pas encore eu lieu, la capsule vidéo "À toute Berzingue" de Loránt Deutsch sur Bayeux et son patrimoine historique, ou encore le long-métrage de Fabrice Éboué "Gérald le Conquérant", une parodie qui doit s'afficher sur grand écran en 2024.

Limbourg

Une femme originaire de Bilzen remporte 100.000 euros aux jeux à gratter

Une femme originaire de Bilzen, dans le Limbourg, a remporté lundi la coquette somme de 100.000 euros en grattant un jeu CASH de la Loterie Nationale, rapporte HLN.



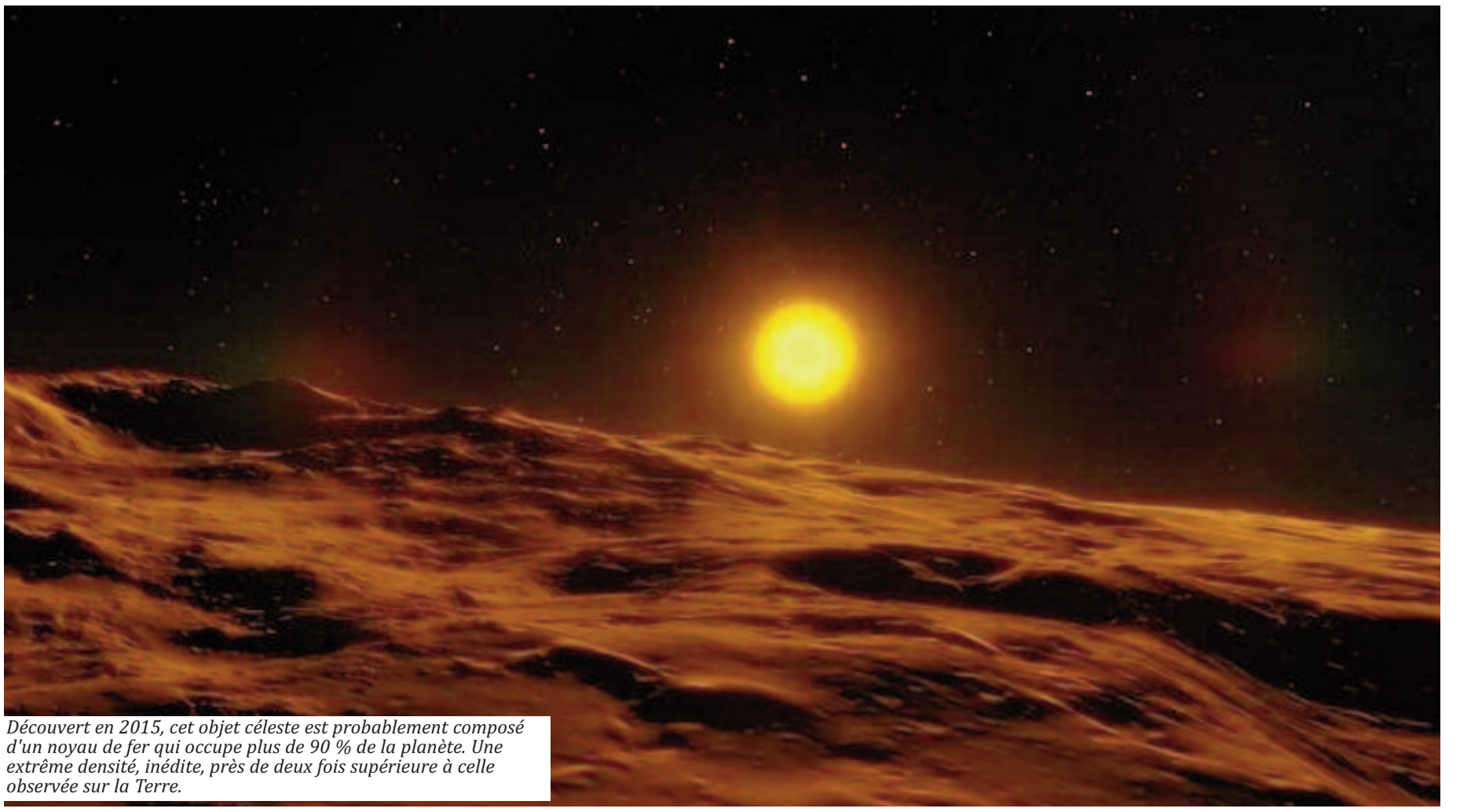
À 18 h 15, une habituée est venue ici acheter un billet à gratter et quinze minutes plus tard, elle était de retour avec beaucoup de monde en annonçant qu'elle avait gagné 100.000 euros", raconte Simran, libraire à Bilzen.

"Nous vendons beaucoup de billets à gratter", poursuit-il. "Il y a souvent des gagnants avec les CASH à 10 ou 20 euros, de quelques centaines à 2000 euros." Mais c'est la première fois que ce libraire voit quelqu'un gagner autant, alors qu'il est propriétaire de plusieurs magasins depuis six ans. "Je ne pouvais vraiment pas le croire quand elle est venue me le dire. J'ai vraiment dû scanner le billet.

J'ai seulement réalisé quand j'ai vu l'écran."

Le mari de l'heureuse gagnante vient régulièrement acheter des billets de loterie. C'est finalement son épouse qui a remporté le gros lot.

L'exoplanète GJ 367b est-elle la nouvelle référence du heavy métal ?



Découvert en 2015, cet objet céleste est probablement composé d'un noyau de fer qui occupe plus de 90 % de la planète. Une extrême densité, inédite, près de deux fois supérieure à celle observée sur la Terre.

La chanson était apparue dans les télescopes de la NASA, en 2015. Près d'une décennie plus tard, la planète GJ 367b suscite toujours le succès des astronomes, fascinés par cet objet céleste d'une densité métallique probablement inédite.

Une équipe de chercheurs de l'Université de Turin (Italie) et Thüringer Landessternwarte (Allemagne) a récemment apporté de nouvelles connaissances sur l'exoplanète à partir de données plus récentes.

Les conclusions sont tout aussi stupéfiantes que celles révélées par leurs collègues dans une étude parue en 2021.

Le récent rapport scientifique, publié en septembre dernier dans The Astrophysical Journal Letters, fait état d'une planète composée, très majoritairement, de métal. Sa surface est recouverte de métal en fusion. Selon les scientifiques, sa température en surface frôle les 1500 °C, un seuil très proche de la transformation du fer en fusion (1537 °C).

Heureusement, il n'y a aucun risque qu'elle fasse fondre la Terre. En effet, elle se situe à 30 années-lumière de la planète bleue, comme l'avait révélé le programme Transiting Exoplanets Survey Satellite (TESS), orchestré par la NASA. L'une des singularités de cette exoplanète demeure son noyau, qui est composé de 90 % de fer. Sa densité représente près de deux fois celle de la Terre.

Quid alors de la formation de cette exoplanète, qui fait secouer les têtes des scientifiques ?

À ce stade, cela reste une énigme. "On ne sait pas clairement comment se forme une planète de faible masse et de haute densité comme GJ 367b", ont expliqué les chercheurs dans la revue scientifique, qui explorent plusieurs pistes. "(Cela) pourrait inclure la formation d'un matériau beaucoup plus riche en fer que ce que l'on croit être présent dans les disques protoplanétaires", ont-ils théorisé.

Un rayonnement trop intrusif ?

Mais la planète de "métal" pourrait être apparue de diverses manières. L'une des hypothèses la relie à la destruction d'une planète rocheuse, comme sur la Terre ou Mars. Les couches externes de GJ 367b ont certainement été détruites par plusieurs collisions. Ce phénomène s'est produit aux balbutiements de Mercure. Les scientifiques pourraient également se tourner vers une autre voie. GJ 367b est peut-être le produit de la rencontre entre un intense rayonnement et son étoile. Dans ce cadre, le noyau de fer serait le reliquat d'une ancienne fusion. Mais ces questions demeurent aujourd'hui sans réponse affirmée. Le tube pourrait encore connaître d'autres développements dans les prochaines années. La communauté scientifique est prête à monter le son.

Des scientifiques énoncent une nouvelle "loi de la nature" qui englobe le vivant, les planètes et les étoiles

SELON une équipe composée de scientifiques et de philosophes, la théorie de l'évolution formulée par Charles Darwin au 19e siècle n'est qu'un "cas particulier" d'une loi de la nature qui engloberait le vivant mais aussi les minéraux, les planètes et les étoiles. Attention, débats en perspective !

Et si l'évolution ne se limitait pas à la vie sur Terre ?

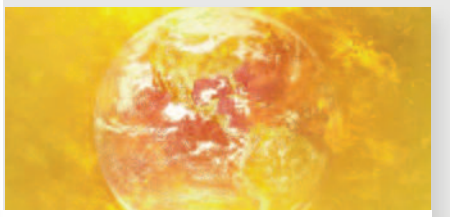
C'est, en substance, ce que suggère une équipe de neuf scientifiques et philosophes américains dirigés par la Carnegie Institution for Science, à travers un nouvel article publié dans la revue Proceedings of the National Academy of Sciences (16 octobre 2023).

La publication énonce la "loi de l'augmentation de l'information fonctionnelle", selon laquelle tous les "systèmes naturels complexes" – qu'il s'agisse de la vie sur Terre ou des atomes, des minéraux, des planètes et des étoiles – évoluent vers des états "plus structurés, plus diversifiés et plus complexes".

Vivant, atomes, étoiles...

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie ? Juste avant d'en venir aux exemples, il nous faut définir en quelques mots ce que les auteurs entendent par "évolution". Un terme qu'il faut ici comprendre comme "sélection pour la fonction". Restez concentré, c'est tout simple !

Changement climatique : des régions entières pourraient devenir inhabitables pour les humains



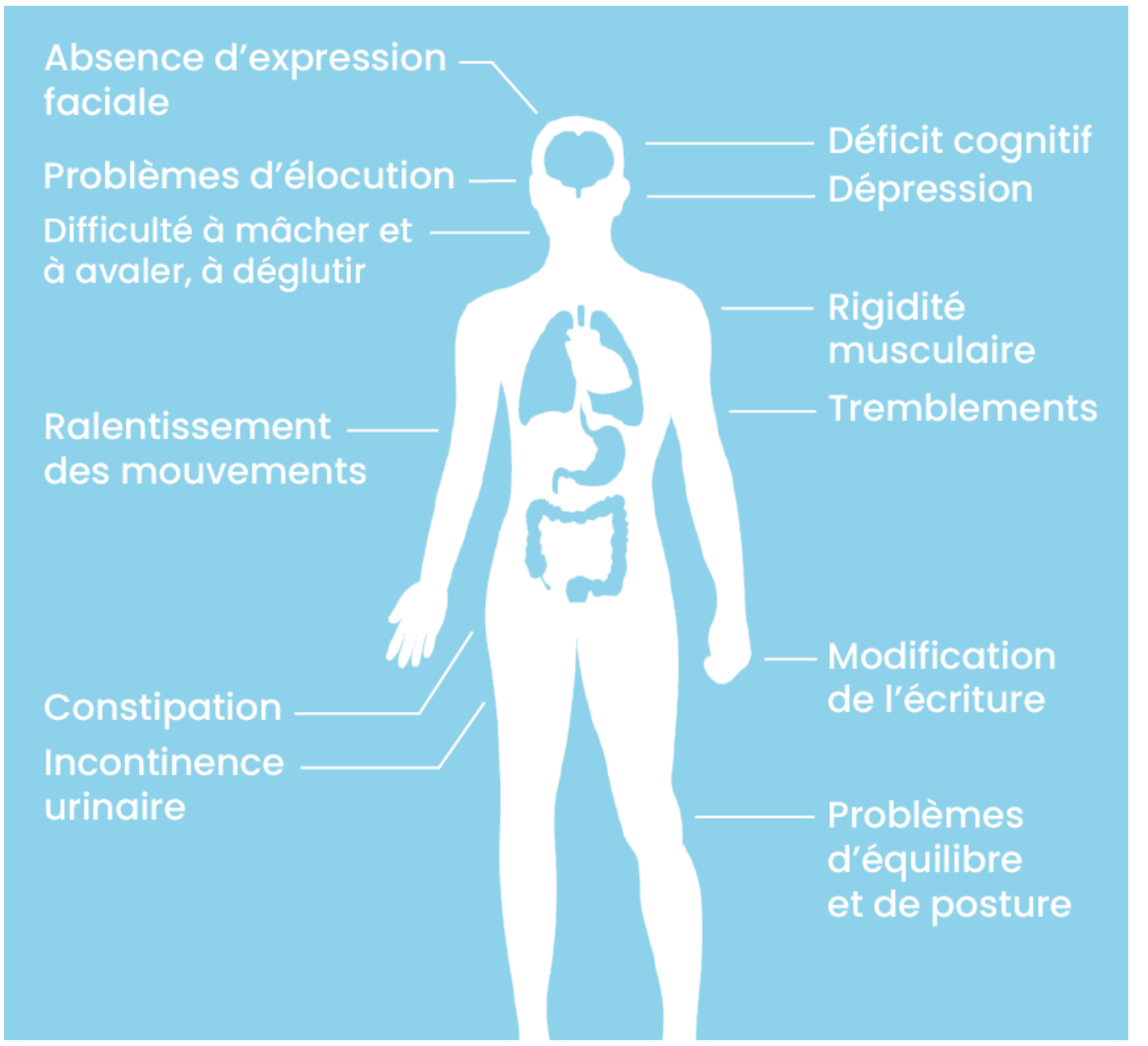
-Partout, sur Terre, le changement climatique est à l'origine d'un certain nombre de bouleversements.

Les conclusions d'une étude parue dans la revue scientifique PNAS nous alertent sur les conséquences qu'un réchauffement de la planète au-delà de 1,5°C (par rapport aux niveaux préindustriels) aurait sur la santé des êtres humains. Lorsque les êtres humains ont commencé à brûler des combustibles fossiles, au début de la révolution industrielle, les températures ont augmenté d'environ 1°C à travers le monde. En réaction, 196 pays ont signé l'Accord de Paris en 2015. L'objectif : limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels.

Partout, le changement climatique est à l'origine d'un certain nombre de bouleversements, plus ou moins attendus. Parmi les conséquences les plus visibles de ce dérèglement figure la multiplication des incendies et des épisodes de canicule, le fait que les inondations soient de plus en plus nombreuses et violentes ou encore la baisse des rendements agricoles. Une situation peut également accroître le stress hydrique et mettre en péril la sécurité alimentaire. Récemment, les conclusions d'une étude interdisciplinaire publiée dans la revue scientifique américaine PNAS (et repérée par le site phys.org) nous ont alertés quant au fait que certaines régions du globe pourraient, un jour, devenir inhabitables pour les êtres humains. Les chercheurs ayant participé à ce projet proviennent du Penn State College of Health and Human Development, de la Purdue University College of Sciences, ainsi que du Purdue Institute for a Sustainable Future. Dans les conclusions de leur étude, ils ont estimé qu'un réchauffement de la planète au-delà de 1,5 °C – par rapport aux niveaux préindustriels, donc – entraînerait des dégâts de plus en plus dévastateurs en matière de santé humaine.

Selon cette hypothèse, plusieurs milliards de personnes seraient, chaque année, exposées à une chaleur et à une humidité extrêmes. Une situation qui n'est pas anodine : le corps humain ne peut pas résister longtemps à la combinaison de ces deux facteurs. Les réactions vont du simple coup de chaleur jusqu'à la crise cardiaque, qui peuvent être fatales.

Les 3 symptômes caractéristiques
De la maladie de Parkinson



Tremblements, gestes trop lents au repos... 3 symptômes caractéristiques -appelés "triade parkinsonienne"- participent à diagnostiquer la maladie de Parkinson. Quels sont les autres symptômes de Parkinson ? Quels signes, quel traitement ?

BIEN-ÊTRE

La maladie de Parkinson et les maladies apparentées. Cette pathologie qui détruit les neurones à dopamine (ceux qui contrôlent notamment les mouvements) est responsable de très nombreux symptômes, moteurs et non moteurs. Certains signes apparaissent avant que le diagnostic soit établi, ils sont "précurseurs" et trois symptômes caractérisent l'entrée dans la maladie. Lesquels ? Quels sont les symptômes atypiques de la maladie de Parkinson ? Au stade avancé ? En premier ? Sont-ils différents selon l'âge ? Quels effets sur le cerveau ?

Quels sont les 3 premiers symptômes de la maladie de Parkinson ?

Trois symptômes caractéristiques de la maladie de Parkinson sont utilisés pour poser le diagnostic. On parle, pour les qualifier, de "triade parkinsonienne" :
tremblement au repos
lenteur des gestes et mouvements (kinésie)
rigidité/raideur des membres (syndrome extra-pyramidal)
"Les patients ne présentent pas forcément les 3 signes en même temps, certains ne trembleront même jamais. En général, ils en présentent au moins 2. Le signe le plus caractéristique et le plus gênant étant la lenteur des gestes alternatifs". Les symptômes de la triade parkinsonienne peuvent ne toucher qu'un seul côté du corps.
En dehors de ces signes, les patients rencontrent des troubles digestifs comme de la constipation, des nausées ou la sensation d'être barbouillé. "D'autres symptômes peuvent également apparaitre, même s'ils sont plus atypiques, tels que la
dystonie d'un membre ou du visage avec par exemple une apraxie des yeux (difficultés à ouvrir les paupières), poursuit la neurologue. On note aussi d'importantes fluctuations de la tension artérielle qui peuvent causer une dystonie neurovégétative (troubles de la vidange de l'estomac)."

Syndrome extrapyramidal :

Le syndrome extrapyramidal correspond à un ensemble de troubles neurologiques affectant le système moteur. Quels sont les signes ? Les causes ? Parkinson ? Comment est posé le diagnostic ? Quel est le traitement ? Le point avec le Pr Richard Levy, neurologue à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

Quels sont les symptômes précurseurs de la maladie de Parkinson ?

Des symptômes précurseurs peuvent être présents au tout début de la maladie de Parkinson. Peu caractéristiques, ils n'alertent généralement pas du futur diagnostic mais sont rapportés par les malades après. Il s'agit de :
certains troubles de l'odorat (anosmie ou agueusie)
certains troubles du sommeil (sommeil agité, rêves animés, cris et grands gestes, rêves violents)
Les malades peuvent aussi rapporter une grosse fatigue, une dépression, des problèmes de concentration.

Quels sont les symptômes au stade avancé de la maladie ?

"A un stade avancé, on rencontre des troubles cognitif sévères (mémoire notamment) chez environ 30% des patients avec des idées délirantes (démence parkinsonienne) et des hallucinations favorisées par les médicaments" répond notre interlocutrice.

La maladie de Parkinson peut-elle être asymptomatique ?

"La maladie de Parkinson peut être peu symptomatique au début mais dès qu'elle évolue, le patient développe les symptômes associés" souligne notre interlocutrice.

Comment évoluent les symptômes de la maladie de Parkinson ?

-La maladie évolue en 3 phases :
► Première phase ou "lune de miel" : c'est le stade où le diagnostic étant établi, on prescrit un traitement à la dose qui permet au patient d'être asymptomatique ou presque (signes très légers car bien contrôlés). Le patient vit normalement. Cette phase dure de 18 mois à 6 ans.

► Deuxième phase : c'est le stade des fluctuations motrices et non motrices c'est-à-dire que les symptômes de la triade reviennent et conduisent le neurologue à augmenter le traitement et le fractionner dans la journée. Les symptômes répondent encore au traitement mais seront moins bien équilibrés, ils seront fluctuants dans la journée. Ce stade peut durer pendant 10, 15, 20 ans. Plus le temps passe, plus les symptômes s'aggravent et de nouveaux apparaissent (troubles de la marche, chutes, troubles de l'élocution et de la concentration).

► Troisième stade : c'est le stade le plus invalidant de la maladie, les symptômes ne répondent plus au traitement et le patient développent des signes axio avec des troubles sévères de la marche, de l'élocution, de la déglutition, de la mémoire.

Quels sont les symptômes psychologiques de la maladie de Parkinson ?

Les patients atteints de la maladie de Parkinson sont en carence de dopamine, l'hormone qui contrôle les mouvements du corps et participe à un bon état psychique. "C'est pourquoi lors de l'évolution de la maladie, les patients seront déprimés plus ou moins profondément et peuvent présenter des modifications comportementales. On note également une apathie, un désintérêt pour ce qui se passe autour et une perte de motivation" remarque notre experte.

Quelles sont les douleurs causées par la maladie de Parkinson ?

"Les douleurs principales sont celles dites neuropathiques en lien avec le syndrome parkinsonien" précise le Dr Cantiniaux. La douleur neuropathique concerne une zone innervée par un nerf. Le nerf en essayant de récupérer a tendance à devenir hyperexcitable ce qui entraîne des douleurs de type brûlure ou au contraire de sensations de froid douloureux, impression de compression, sensations de décharges électriques, crampes...

Douleurs neuropathiques : peuvent-elles disparaître ?

Les douleurs neuropathiques sont d'origine très variées et difficiles à soulager. Des traitements médicamenteux et non médicamenteux permettent de diminuer ces douleurs.

Quelles sont les différences de symptômes selon l'âge ?

"Les formes de Parkinson qui débutent plus tardivement, à un âge avancé voient les signes axio s'installer plus précocement et causer plus rapidement des troubles de la marche. Chez un patient plus jeune, la durée d'évolution de la maladie et des signes est plus lente" remarque la neurologue.













JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h05 Série humoristique France,2023 — TF1
Sam

21h00 Série d'action France, 2023 — 2
Coeurs noirs

20h55 Téléréalité - 2024 — M6
L'amour est dans le pré

21h00 Série dramatique France, 2023 — CANAL+
D'argent et de sang

20h55 Film d'action — W9
Etats-Unis - 2013
La chute de la Maison Blanche

20h50 Film fantastique Etats-Unis - 2022 — CINE+ FRISSON
Les animaux fantastiques :
Les secrets de Dumbledore

21h05 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

20h50 Comédie France - 2021 — CINE+ PREMIER
Irréductible

21h20 Série policière France — C8
Commissaire Magellan

20h50 Drame, France 2023 — CINE+ CINÉMA
L'Etabli

21h00 Film d'aventures - 2022 — CINE+ FAMIZ
Les aventures des enfants
du chemin de fer

21h00 Sport — TMC
Course de chiens de traîneau
La grande odyssée

21h03 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique Grande-Bretagne, 2022
Saison 4 Épisode 6/7

Brassic

Après les informations fournies par le docteur Chris, Vinnie et ses amis participent à une soirée déguisée, organisée dans une maison de maître.

23h15

Série d'action Royaume-Uni, 2022
Saison 2 Épisode 1

Gangs of London

Un an après la mort de Sean Wallace, un nouveau régime criminel règne sur Londres. Le contrôle de la drogue et des armes a changé de mains. Pour rétablir l'ordre, les Investisseurs se sont alliés au baron de l'héroïne Asif Afridi.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	06:00	12:40	15:23	17:43	19:11
CONSTANTINE	06:04	12:45	15:29	17:49	19:16
ALGER	06:18	12:59	15:44	18:04	19:30
OUARGLA	06:05	12:50	15:43	18:03	19:25
CHLEF	06:25	13:06	15:50	18:10	19:37
MOSTAGANEM	06:30	13:11	15:55	18:15	19:42
ORAN	06:33	13:14	15:59	18:19	19:45

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 7797 — LUNDI 22 JANVIER 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	15°	8°
Oran	16°	5°
Constantine	10°	1°
Ouargla	15°	8°

AFFAIRE DE LA MILITANTE SAHRAOUIE HAÏDAR

Madrid lui accorde un permis de séjour

L'affaire dite de la militante sahraouie Aminatou Haïdar, qui attendait l'obtention depuis octobre 2023 d'une prolongation d'un permis de séjour, a enfin connu un dénouement.



Aminatou Haïder.

Le ministère de l'Intérieur espagnol a finalement accordé la prolongation du permis de séjour à la militante sahraouie refugiée dans la péninsule ibérique. C'est ce qu'a annoncé son avocate Fatima Mohamed Fadel, citée par l'agence de presse espagnole EFE. Le Commissariat général à l'immigration et aux frontières du ministère a informé la militante des droits de l'homme et présidente de l'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM) que le permis de séjour qu'elle détient depuis 16 ans en Espagne a été renouvelé, écrit EFE.

Mme Haïdar s'est ainsi rendue à Laâyoune occupée depuis Las Palmas pour assister à l'enterrement d'un proche, avec la certitude de pouvoir revenir sans aucun problème.

Mercredi dernier, Me Mohamed Fadel avait expliqué que Aminatou Haïdar souhaitait se rendre au Sahara occidental occupé et qu'elle ne pourrait pas retourner en Espagne, car la prolongation de résidence qu'elle demandait lui avait été refusée pour des motifs d'ordre administratif. La militante n'avait pas complété son dossier de renouvellement de la carte de séjour.

Entre-temps, Aminatou Haïdar a fait appel devant la justice et la défense a reçu les deux documents permettant à la militante de voyager et revenir en Espagne : l'autorisation de retour de l'Immigration et la prolongation de séjour de l'Intérieur.

La présidente d'ISACOM avait dénoncé le fait qu'on lui ait refusé le renouvellement de son permis de séjour après 16 ans de vie entre les territoires occupés du Sahara occidental et l'Espagne, évoquant une «décision politique préméditée» des autorités espagnoles.

En 2009, Aminatou Haïdar avait observé une grève de la faim de 32 jours à l'aéroport de Lanzarote (îles Canaries, Espagne) après s'être vu refuser par les autorités d'occupation marocaines le retour au Sahara occidental. Pour rappel, le refus par Madrid de l'autoriser à rejoindre le territoire espagnol pour des soins médicaux avait suscité de vives polémiques au sein des partis politiques.

Le Bloc nationaliste galicien (BNG) a présenté une batterie d'initiatives au Congrès et au Sénat dans lesquelles il demande au gouvernement de Madrid de rectifier sa décision et de réorienter sa politique au Sahara occidental, en référence au revirement unilatéral du chef du gouvernement Pedro Sanchez concernant la question sahraouie.

Pour le BNG, «la décision du gouvernement a provoqué rejet, indignation et incompréhension dans l'ensemble de la société» puisque Haïdar est connue «pour sa longue carrière de défenseur de la cause d'un Sahara (occidental) indépendant, ayant personnellement subi la répression, la torture, l'arbitraire, les détentions, voire les disparitions forcées». De son côté, l'Union progressiste des procureurs (UPF) a écrit une lettre ouverte au ministre espagnol de l'Intérieur, Fernando Grande-Marlaska, dans laquelle elle qualifie de «scandaleuse et injuste» la décision de priver Aminatou Haïdar de son titre de séjour.

Hachemi B.

CONSTANTINE

Une nouvelle clinique mise en service à Ali-Mendjli

LE WALI de Constantine a procédé hier, à l'inauguration d'une nouvelle clinique privée à la ville nouvelle Ali-Mendjli. La mise en service de «Joussour», la nouvelle structure sanitaire, vient ainsi renforcer le secteur au niveau de la méga cité qui enregistre un déficit en matière de prise en charge de malades, notamment en raison du manque de structures publiques.

La nouvelle clinique, dotée de matériel récent très sophistiqué, offre 40 lits médicalisés bien équipés. Outre les urgences médicales, l'établissement est doté d'un service chirurgical, d'un service de maternité-obstétrique et d'une salle de radiographie, entre autres, a-t-on constaté sur place.

Selon la responsable de la clinique, une quarantaine de postes d'emploi ont ainsi été créés.

Une prise en charge des malades sera assurée 24heures/24 durant toute la semaine, a précisé encore la responsable.

Avec cette inauguration, le secteur privé dans la capitale de l'Est compte un total de 18 cliniques, dont plus d'une douzaine est située à la cité Boussouf et au niveau du plateau de Ain El Bey à Zouaghi, plus précisément au niveau d'un quartier surnommé le «Boulevard des cliniques», en raison justement de la prolifération de structures sanitaires et du nombre important de cliniques érigées dans la région depuis une quinzaine d'années.

Pour le secteur public, Constantine compte une cinquantaine de structures sanitaires, à leur tête le CHU Dr Benbadis et l'hôpital de Didouche-Mourad en plus de quatre établissements publics hospitaliers (EPH) et cinq hôpitaux spécialisés universitaires (EHS). Le secteur public dispose ainsi près de 2700 lits pour une population avoisinant 1 300 000 habitants. La carte sanitaire de la wilaya compte aussi 38 polycliniques et 56 salles de soins.

Amine B.

MÉDÉA

Transfert de pièces archéologiques vers le musée de Chlef

QUELQUE trente-cinq pièces archéologiques datant de la période romaine, provenant d'un site archéologique situé dans la commune de Saneg, à 80 km au sud du chef-lieu de wilaya de Médéa, ont été transférées vers le musée public national Abdelmadjid-Meziane de Chlef. Rentrant dans le cadre de l'identification, la préservation et la protection du patrimoine archéologique, l'opération de transfert s'est déroulée sous la supervision de la directrice de la culture et des arts de Médéa, Salima Gaoua et en présence des autorités de la commune, est-il indiqué dans un communiqué. Bénéficiant d'une autorisation du ministère de la culture et des arts délivrée par sa direction de la protection juridique, l'opération a permis de procéder au «transfert de 35 pièces archéologiques datant de la période romaine, soit 205 après Jésus Christ, à l'époque de l'empereur Septime Sévère, découvertes dans la commune de Saneg». Au nombre de ces pièces archéologiques, il est dénombré des bases de colonnes, des ustensiles servant au broyage et au stockage des aliments, des matériaux de construction, une vieille meule, un char de grand gabarit, etc. L'acheminement des pièces archéologiques a été mené sans encombres par les travailleurs de la direction de la culture et des arts de Médéa qui ont accompagné l'opération de transfert jusqu'à destination où un espace leur a été réservé au sein du musée public national de Chlef. L'on rappelle aussi que l'opération de transfert a pour finalité la préservation et la protection d'un legs patrimonial archéologique par son placement et son dépôt dans une institution muséale et culturelle publique spécialisée dans la conservation des biens culturels. C'est aussi dans cet objectif qu'un monument funéraire comportant des inscriptions libyques expertisé par des spécialistes du Centre national de recherche en archéologie a été mis à jour, un artefact sur lequel sont gravées des «lettres en libyque antérieur à l'ère chrétienne.

Nabil B.